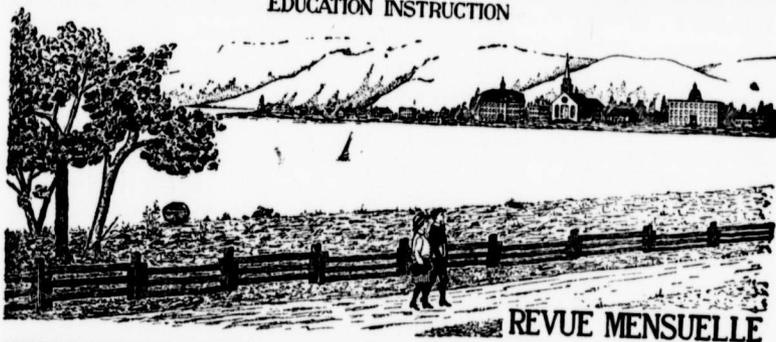


PIERRE BOUCHER DE LABRUÈRE

*Surintendant de l'Instruction publique de 1895 à 1916
Décédé à Québec le 6 mars 1917, à l'âge de
soixante-dix-neuf ans et huit mois.*

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

EDUCATION INSTRUCTION



REVUE MENSUELLE

L'HONORABLE P. BOUCHER DE LABRUÈRE

Mardi le 6 mars, est décédé à Québec, à l'âge de soixante-dix-neuf ans et huit mois, l'honorable Pierre Boucher de LaBruère, ancien surintendant de l'Instruction publique.

C'est une noble figure, un excellent catholique, un grand patriote qui vient de disparaître. Ses funérailles ont eu lieu à Saint-Hyacinthe, sa ville natale, le 10 mars. C'est en cet endroit qu'il a été inhumé au milieu des siens.

Pierre Boucher de LaBruère naquit le 5 juillet 1837 à Saint-Hyacinthe. Il était fils de Pierre Boucher de LaBruère, médecin et agent général de la colonisation pour la province de Québec, sous le Canada-Uni, et de Marie-Hippolyte Boucher de LaBroquerie, sœur de la mère de feu Monseigneur Taché, premier archevêque de Saint-Boniface. Il descendait en ligne directe de Pierre Boucher, gouverneur des Trois-Rivières, arrivé au Canada en 1635, du vivant de Champplain.(1)

M. de LaBruère fit ses études classiques au Séminaire de Saint-Hyacinthe et ses études légales à l'Université Laval à Québec: il fut admis au Barreau en 1860, à l'âge de 22 ans.

En 1861, il épousa Marie-Alice-Victorine Leclerc, fille de Pierre-Edouard Leclerc, notaire, magistrat de police à Montréal, et président de

(1) Par sa valeureuse défense des Trois-Rivières contre les Iroquois en 1653, Pierre Boucher se couvrit de gloire; ce qui lui valut d'être anobli par Louis XIV, en 1661. Il fut le père d'une nombreuse famille, dont dix fils qui portèrent noblement les noms suivants: Pierre Boucher de Boucherville, Pierre Boucher de Grobois, Pierre Boucher de Montarville, Pierre Boucher de Niverville, Pierre Boucher de LaBruère, Pierre Boucher de LaBroquerie, Pierre Boucher de Montbrun, Pierre Boucher de Montizambert, Pierre Boucher de Grandpré, Pierre Boucher de LaPerrière.

la Cie du Richelieu et Ontario les vingt premières années de l'existence de cette société.(1)

De ce mariage naquirent quinze enfants, dont neuf survivent à leur vénérable père. Parmi ces derniers notons M. Montarville-B. de LaBruère, directeur du Bureau des Archives fédérales, à Montréal.

M. de LaBruère s'adonna de bonne heure au journalisme. En 1860, à l'âge de 22 ans, il devint rédacteur du *Courrier de Saint-Hyacinthe* avec MM. Honoré Mercier et Paul de Cazes, puis avec Oscar Dunn. MM. Mercier et De Cazes se séparèrent de M. de LaBruère en 1867, sur la question de la Confédération.

M. de LaBruère fut greffier de la Cour à Saint-Hyacinthe en 1873 et 1874, puis, en 1875, il redevint journaliste, cette fois comme rédacteur-proprétaire du *Courrier de Saint-Hyacinthe*; poste qu'il conserva jusqu'en 1895, alors qu'il succéda à l'honorable Gédéon Ouimet, le 5 avril 1895, comme surintendant de l'Instruction publique.(2)

Il avait été appelé au Conseil législatif le 20 octobre 1877, où il siégea comme président durant quatre législatures, entre les années 1882 et 1895. En 1882, il fit partie du ministère Chapleau.

Avant d'être appelé à la direction du département de l'Instruction publique, l'honorable M. de LaBruère s'était occupé activement de plusieurs questions nationales importantes, entr'autres celle de l'industrie laitière, dont il fut l'initiateur dans notre province, en 1870. Après une longue campagne de presse et une série de conférences sur l'industrie du beurre et du fromage, il fonda, en 1882, la Société d'industrie laitière de la Province de Québec(3) et l'École d'industrie laitière de Saint-Hyacinthe.

Devenu surintendant de l'Instruction publique, l'honorable M. de LaBruère se donna tout entier au devoir de ses nouvelles et importantes fonctions. Lors de sa retraite, en avril 1916, nous avons retracé la carrière de M. de LaBruère comme Surintendant de l'Instruction publique. Nous croyons utile de rappeler de nouveau ici cette carrière laborieuse et sage, rehaussée par une grande fermeté de principe, une haute probité et un patriotisme qui ne se démentit jamais.

(1) L'honorable P.-B. de LaBruère était le petit-fils du lieutenant-colonel Pierre-René-Boucher de LaBruère, qui se distingua au cours de la guerre de 1812-1815. Ce dernier était major-commandant d'une partie du 2e Bataillon de Milice d'élite incorporée qui prit part à la bataille de Châteauguay, le 26 octobre 1813. L'honorable P.-B. de LaBruère, entre autres souvenirs de famille, avait les deux drapeaux donnés au bataillon de son grand père, par la princesse Charlotte d'Angleterre, devenue plus tard reine de Belgique; sa médaille de Châteauguay; ses uniformes et ses armes; son livre d'ordres, etc. Il était aussi possesseur d'un fusil monté en argent venant du général LeMercier, un des principaux officiers de la Colonie, du temps de Montcalm, marié à une de LaBruère, etc., etc.

(2) M. de LaBruère a publié plusieurs brochures, entr'autres: *Le Canada sous la domination anglaise* (1863); *Conférences sur l'Éducation* (1881); *Éducation et Constitution* (1903). Il laisse en manuscrit un très intéressant historique du Conseil de l'Instruction publique. Nous souhaitons que ce travail soit publié bientôt.

(3) Il fut le président de cette Société de 1882 à 1888.

C'est en avril 1895 que M. Pierre Boucher de LaBruère fut appelé à succéder à l'honorable M. Gédéon Ouimet, comme surintendant de l'Instruction publique. C'est en avril 1916, que M. de LaBruère donna sa démission comme chef du département de l'Instruction publique, alors qu'il fut remplacé par l'honorable M. Delage, président de l'Assemblée législative. Il y avait donc vingt-et-un ans que cet homme distingué présidait aux destinées de l'Éducation en notre province, lorsqu'il dut abandonner son poste pour des raisons de santé. Durant les vingt-et-une années que M. de LaBruère a exercé la charge importante de surintendant, l'Instruction publique a fait d'immenses progrès en notre province. Il faut comparer, au point de vue de l'Éducation, 1894-95 avec 1914-15 pour se rendre compte des progrès réalisés durant les deux dernières décades. Dès son arrivée au département de l'Instruction publique, l'honorable M. de LaBruère se rendit compte, après avoir consulté et étudié, que notre organisation scolaire, bonne dans son ensemble, renfermait des points faibles qu'il importait de renforcer au plus tôt. Il convoqua d'abord les inspecteurs d'écoles en congrès,(1) afin de se rendre compte des besoins les plus pressants et s'assura en même temps le concours des éducateurs les plus renommés, et dès son premier rapport en octobre 1895, il formulait tout un programme d'améliorations, réclamées depuis longtemps par la presse pédagogique et les associations d'instituteurs. La création de nouvelles écoles normales de filles pour les catholiques;(2) l'organisation des conférences pédagogiques diocésaines; l'enseignement de l'agriculture à l'école primaire; la construction des écoles d'après des plans conformes aux exigences pédagogiques; la refonte des lois scolaires, sont mis à l'ordre du jour par M. de LaBruère. Et l'année suivante (1896), il s'intéresse aux gratifications aux instituteurs et aux institutrices, à l'amélioration de leur traitement, à la création du Bureau central, à l'enseignement ménager. Et dans la suite, chaque année, il signala les lacunes et les points faibles, suggérant chaque fois des réformes ou améliorations pratiques et possibles. Tour à tour, l'inspection des écoles, l'enseignement du dessin, la revision des programmes d'études, les écoles maternelles, etc., etc., furent l'objet de son attention. Sans bruit, avec discrétion, mais avec tact, persévérance et énergie, il mena à bonne fin la plupart des mesures dont il se fit le patron et souvent l'avocat.

De tous les services de l'Instruction publique, ceux des écoles normales et de l'inspection des écoles furent l'objet d'une attention particulière de la part de l'honorable M. de LaBruère. Sous son administration, le nombre des écoles normales fut porté de trois à quatorze et celui des inspecteurs d'écoles de 42 (34 catholiques et 8 protestants) à 52 (42 catholiques et 10 protestants). Afin de s'assurer du bon fonctionnement des écoles normales, devenues trop nombreuses pour que le surintendant pût en faire

(1) Le congrès fut tenu à Saint-Hyacinthe, les 21 et 22 août 1895.
 (2) Il n'y en avait qu'une en 1895, celle des Dames Ursulines à Québec.

l'inspection, de coordonner les efforts des inspecteurs et contrôler leurs travaux, d'aviser qui de droit sur les mesures pédagogiques opportunes, M. de LaBruère reprit à son compte la question depuis longtemps débattue au Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, celle de la nomination d'un Inspecteur général. Pendant plusieurs années, il remit cette question sur le tapis, et finalement, en 1911, il triompha de toutes les difficultés et le Gouvernement fut requis par le Comité catholique de nommer un Inspecteur général. Un officier analogue fut accordé au Comité protestant.

La dernière mesure qu'il encouragea et patronna, la plus populaire et l'une des plus pratiques, ce fut la campagne des congrès de commissaires d'écoles. Lors de l'ouverture de cette campagne à Laprairie, le 1er septembre 1912, l'honorable M. de LaBruère donna son approbation entière à l'idée des congrès de commissaires, en se faisant représenter officiellement par l'Inspecteur général des écoles catholiques, qui inaugura alors le premier du genre. De 1912 à 1915, vingt-trois congrès de commissaires furent tenus sur différents points de la province. Malgré son grand âge, l'honorable M. de LaBruère, accompagné de l'Inspecteur général, fut de presque tous les congrès. Sa parole toujours sage et modérée, marquée au coin d'une grande expérience et la dignité de sa tenue correspondant si bien au grand nom qu'il a toujours porté si honorablement, créaient une impression profonde sur les auditeurs sympathiques des congrès. Cette campagne d'éducation à travers le Canada français, en compagnie de l'arrière petit-fils de l'illustre Pierre Boucher, premier gouverneur des Trois-Rivières, restera pour moi l'un de plus beaux souvenirs de ma modeste carrière. Dans tous ses discours, M. de LaBruère sut donner la vraie note catholique et canadienne-française. Patriote convaincu mais prudent, il donnait des conseils aussi sages qu'opportuns; catholique sincère et conscient de la responsabilité de sa charge, il sut fermement revendiquer les droits de l'Église sans prêter à la critique.

L'honorable M. de LaBruère emporte dans la tombe l'affection de tous ses anciens collaborateurs du département de l'Instruction publique. Son nom figurera avec honneur dans nos annales de l'Éducation et sa mémoire vivra longtemps parmi le peuple de cette province qu'il a aimé si sincèrement.

Son successeur, l'honorable M. Delâge, a parfaitement exprimé les sentiments de tous, quand il a dit, s'adressant aux employés du département de l'Instruction publique réunis, mercredi le 7 mars: "L'honorable M. de LaBruère a été un modèle, il laisse une réputation sans tache: c'est le plus bel héritage qu'un père puisse léguer à ses enfants et à ses concitoyens."

Croyant convaincu, catholique fervent, notre vénérable ami s'est préparé à la mort avec une piété sincère et une résignation parfaite. Muni des Sacrements de notre sainte Mère l'Église, il s'est éteint doucement,

conservant sa connaissance jusqu'au dernier moment, et mettant toute sa confiance dans la miséricorde du Bon Dieu.

Nous offrons nos sympathies les plus sincères à la famille de LaBruère et pouvons l'assurer que le personnel enseignant tout entier s'associe à son grand deuil. (1)

En récompense de nombreux services rendus à l'Église, M. de LaBruère fut créé chevalier commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand, en 1914. Il était aussi officier de l'Instruction publique de France depuis 1901.

C.-J. MAGNAN,
Inspecteur général.

PÉDAGOGIE

"DE L'EXEMPLE DANS L'ÉDUCATION"

(Conférence donnée devant le Cercle pédagogique de l'École normale de Valleyfield, le personnel enseignant des couvents des Sœurs des S. S. N. N. de Jésus et de Marie et de la Providence, du collège et des écoles de la ville, le 27 février 1917, par C.-J. Magnan, Inspecteur général.)

Monseigneur (2)

Monsieur le Principal (3)

Mes Révérendes Sœurs,

Mlles les élèves-institutrices,

L'illustre évêque d'Orléans, Mgr Dupanloup, a mis en tête de l'un de ses plus célèbres ouvrages, (4) ces simples mots, mais de portée combien grande: "L'Éducation est une œuvre d'autorité et de respect". Ces deux choses fondamentales dans l'Éducation, l'autorité et le respect, sont inséparables de l'exemple, du bon exemple, j'entends. Pour nous, éducateurs

(1) Voici la liste des enfants vivants de l'honorable M. de LaBruère:

- 1—Pierre-B. de LaBruère, cultivateur à Coaticook;
- 2—Montarville-B. de LaBruère, directeur du Bureau des Archives fédérales à Montréal;
- 3—Le docteur Labroquerie-B. de LaBruère, dentiste à Biddeford, Maine;
- 4—Montbrun-B. de LaBruère, fonctionnaire à Québec;
- 5—L'épouse de M. Joseph-T. Bergeron, marchand à Boston, Mass.;
- 6—L'épouse du Dr René Fortier de Québec;
- 7—L'épouse du docteur L.-N. Lemieux, dentiste à Québec;
- 8—L'épouse de M. Louis Lussier, C.R., avocat à St-Hyacinthe;
- 9—L'épouse du docteur L.-J. Pinault, de Campbellton, N.-B.

Il laisse aussi 46 petits-enfants vivants et 3 arrière-petits-enfants.

(2) S. G. Mgr. J. M. Emard.

(3) M. l'abbé L.-U. Mousseau.

(4) "De l'Éducation".

chrétiens, "dans l'éducation, Dieu est la source et la raison de l'autorité et du respect, des droits et devoirs essentiels de tous: il est le modèle et l'image de l'œuvre qui est à faire; il en est l'ouvrier le plus puissant et le plus habile."(1)

Ainsi posé, le problème de l'Éducation ne peut se résoudre sans le concours "du bon exemple" de la part du maître, bon exemple constant, sans défaillance, toujours égal à lui-même. "L'atmosphère que respire l'enfant doit être pure", dit l'auteur de *l'Éducateur Apôtre*. C'est pourquoi l'école, qui n'est que le prolongement de la famille, doit être un milieu sain, un sanctuaire où le "bon exemple" règne par respect pour les enfants que nous voulons élever jusqu'à Dieu.

Nier l'influence de l'exemple, ce serait nier l'évidence même. Et cette influence de l'exemple est encore plus grande chez les enfants que chez les grandes personnes, aussi la question de l'exemple est-elle de la plus haute importance à l'école. Comme l'exemple est une arme à deux tranchants, fatale ou salutaire, beaucoup de parents redoutent pour leurs enfants l'école commune. Cependant, l'école bien organisée, bien dirigée, dont on a fait un milieu moral où l'autorité et le respect règnent sans conteste, est supérieure à la famille au point de vue de l'éducation. C'est que dans une telle école, plusieurs fois par jour, l'enfant est témoin des bons exemples non seulement de la part du maître ou de la maîtresse mais aussi de la part de ses camarades ou de ses compagnes. Comme il est naturellement imitateur, il fera comme ses condisciples. Mais c'est surtout le maître qui exercera sur l'enfant une plus profonde influence.

Ce n'est donc pas une banalité que de parler de l'exemple que doit donner le maître lui-même. "Il faut qu'en tout et pour tout, il soit l'exemple vivant", dit un ancien auteur. En effet, n'est-ce pas lui, souvent plus encore que les parents, que les enfants s'attachent à imiter. Le maître, à leurs yeux, n'est-ce pas l'idéal?

Il y a près de deux siècles, le sage Rollin a écrit ces lignes: "Il est encore une autre voie plus courte et plus sûre pour conduire les jeunes gens à la vertu: c'est celle de l'exemple; car le langage des actions est tout autrement fort persuasif que celui des paroles. C'est un grand bonheur pour des jeunes gens de trouver des maîtres dont la vie soit pour eux une instruction continuelle, dont les actions ne démentent jamais les leçons, qui fassent ce qu'ils conseillent et évitent ce qu'ils blâment, et qu'on admire encore plus lorsqu'on les voit que lorsqu'on les entend."

Comme au temps de Rollin, il importe plus de *bien faire* que de *bien dire*. Car, ne l'oublions pas un seul instant, l'enfant est un fin observateur; "il scrute les intentions dans les actes, il remarque les moindres défaillances".(2) Non seulement l'enfant est observateur, mais il est

(1) Mgr Dupanloup, de *l'Éducation*.

(2) *L'Éducateur Apôtre*, par l'abbé J. Guibert.

surtout imitateur, nous l'avons dit il y a un instant. De ces deux penchants naturels de l'enfant naît l'obligation pour les parents, pour les aînés dans la famille et pour les maîtres, de donner en tout le bon exemple.

Vous avez remarqué la place importante qui est faite aux petits enfants dans l'Évangile. "Oh! quelle grande chose c'est qu'une âme de petit enfant! dit le P. Delaporte. Si vous l'ignorez, ou si vous en doutez, ouvrez l'Évangile." En effet, ne lit-on pas dans S. Mathieu: "Et Jésus appelant un enfant, le plaça au milieu d'eux.

"Et dit: En vérité je vous le dis: Si vous ne vous convertissez pas, et si vous ne vous faites semblables aux petits enfants, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux.

"Quiconque en effet se sera fait humble comme ce petit, celui-là est le plus grand dans le royaume des cieux;

"Et qui aura reçu un petit enfant comme celui-ci, celui-là me reçoit;

"Mais qui aura scandalisé un de ces petits qui croient en moi, mieux vaut pour lui qu'on lui suspende au cou une meule de moulin et qu'il soit plongé au fond de la mer....

"Prenez garde de scandaliser un de ces petits; car, je vous le dis, leurs anges aux cieux voient toujours la face de mon Père qui est au cieux.(1)"

Et dans une autre circonstance:

"Alors, on lui offrit de petits enfants, pour qu'il leur imposât les mains et priât; cependant les disciples se fâchaient contre ces gens-là.

"Mais Jésus leur dit: Laissez ces petits et ne les empêchez pas de venir à moi; car à ceux qui leur ressemblent appartient le royaume des cieux.

"Et après qu'il leur eut imposé les mains, il s'en alla."(2)

"Qu'il est consolant, s'écrie le P. Delaporte, ce feuillet d'Évangile, où l'on voit le Sauveur entouré de ces petits, les invitant à venir, leur touchant le front de sa main, apprenant aux apôtres le respect de ces âmes pures, à la garde desquelles veille un prince, un prince de la cour de Dieu, et que les Apôtres, l'Église, les Prêtres ont mission de protéger contre leurs ennemis."(3)

Inutile d'insister sur le respect dû à l'enfant. Ce respect peut se témoigner de mille façons, mais nulle n'est plus efficace que celle de l'exemple qui concorde avec les leçons et les conseils du maître. Sans cette concordance, leçons et conseils restent forcément stériles. Car les modèles qui nous touchent de près nous excitent bien plus efficacement que les modèles mêmes les plus beaux empruntés à l'histoire.

Ce que l'enfant cherche à son insu, dès son arrivée à l'école ou au pensionnat, c'est une "personne vraie", c'est-à-dire une maîtresse (ou un maître) sincère, calme, aimable, juste, bonne mais ferme, dont la droiture est évidente et la gravité sans raideur.

(1) S. Mathieu, XVIII, 2, 11.

(2) S. Mathieu, XIX, 13, 14, 15.

(3) P. V. Delaporte, S.J., *Les Petits enfants*, Bruxelles 1906.

C'est au contact de parents ou de maîtres modèles que se forme le caractère. A ce sujet, écoutez le témoignage d'une éducatrice moderne remarquable, supérieure d'une importante congrégation enseignante, en Angleterre, Janet-Erskine Stuart: "La sainteté engendre les grandes vertus; la loyauté et la confiance appellent la droiture et l'abandon; l'esprit d'initiative éveille la spontanéité; la constance enseigne l'énergique persévérance; une prudente bonté rend meilleur tout ce qu'elle approche; le courage excite l'intrépidité, etc., etc.—Chaque qualité tend à se reproduire dans la mesure même où elle existe. Les enfants, extrêmement sensibles à toute influence, répondent, à leur insu, à ce qui est demandé; ils retracent instinctivement les modèles placés sous leurs yeux. Avec quelle facilité, par exemple, avec quelle étonnante souplesse, ne saisissent-ils pas le ton, le geste, même les petites manies des personnes qu'ils fréquentent."(1)

C'est dès ses plus tendres années que l'enfant prend des habitudes de vie honnête, vertueuse, réglée, laborieuse "qui font de lui plus tard l'adolescent idéal, le jeune homme de qualité, l'homme mûr de haute valeur; c'est à l'aurore de la vie que son intelligence et son cœur reçoivent ce premier enseignement dont l'empreinte sera ineffaçable. Et cela est si vrai que la nature pousse l'enfant, dès qu'il a l'usage de la parole, à solliciter lui-même, par ses incessantes questions, cette culture intensive, cette éducation soignée qui feront son bonheur et sont déjà des germes de bien."(2)

Cette éducation des premières années, c'est dans la famille qu'elle se puise, ou, du moins, qu'elle devrait se puiser. L'école a pour mission de continuer l'œuvre commencée dans la famille; parfois, malheureusement, elle doit corriger ou tout au moins combler des lacunes sérieuses. C'est ici que l'instituteur ou l'institutrice entre dans son rôle d'éducatrice.

M. René Bazin, parlant récemment à des institutrices catholiques françaises chargées de classes populaires, disait: "Vous avez entre vos mains maternelles ces commencements d'intelligence, de passion, de besoin de la vérité et de penchant à l'erreur, de faiblesse et de générosité que sont les enfants. De vous, ces petites tiendront probablement le meilleur de leur avenir. Elles vous devront beaucoup du bonheur qu'elles auront, et de celui qu'elles donneront, et de l'exemple qui sera transmis par elles. Cette attention constante que réclame l'éducation d'une petite fille, combien elles sont rares les mères du peuple qui peuvent la donner."

Ce que M. Bazin dit de la femme du peuple peut aussi se dire de beaucoup d'autres femmes. L'affaiblissement du "bon exemple" dans la famille rend encore plus difficile la tâche du maître. C'est pourquoi il doit, en toutes choses, se considérer comme un modèle qu'on copie ou dont on s'autorise: c'est là un honneur plein de responsabilité et qui impose de graves devoirs.

(1) Janet-Erskine Stuart—*L'Education des jeunes filles catholiques*. Traduit de l'anglais par le P. A. Rosette, S.J., Paris, 1914.

(2) *France demain* par Jean Lagardère, Paris 1917.

Ces devoirs embrassent toute la vie quotidienne de l'instituteur.

Conduite personnelle—piété—zèle—ponctualité—tenue—réserve—gravité—simplicité—douceur—fermeté—amabilité—bonne humeur—urbanité ou politesse des manières—droiture.

A toutes ces vertus, il faut joindre une qualité essentielle : la *compétence professionnelle*, mise en valeur par la *probité professionnelle*.

De toutes ces qualités essentielles, deux méritent d'être spécialement mises en relief : la *bonne humeur* et la *politesse*. Ces deux qualités attirent nécessairement aux éducateurs qui les possèdent l'affection et le respect.

Fontenelle, dans ses écrits, voulant faire le portrait le plus favorable du personnage qu'il loue, termine par ce trait qu'il paraît mettre au-dessus de tout le reste : "Enfin il était d'une humeur agréable, même dans son intérieur."

Ce serait donc faire l'éloge d'une institutrice que de dire d'elle : "Elle est d'une humeur agréable même dans son école."

Fénelon écrivait au duc de Bourgogne : "Surtout soyez en garde contre votre humeur, c'est un ennemi que vous porterez partout avec vous jusqu'à la mort : il entrera dans vos conseils, et vous trahira, si vous l'écoutez. L'humeur fait perdre les occasions les plus importantes ; elle donne des inclinations et des aversions d'enfant, au préjudice des plus grands intérêts ; elle fait décider les plus grandes affaires par les plus petites raisons ; elle obscurcit tous les talents, rabaisse le courage, rend un homme inégal, faible, vif et insupportable. Défiez-vous de cet ennemi."

On a beau dire que ce n'est qu'à propos de petites choses que le maître ou la maîtresse témoigne de la mauvaise humeur en classe, il n'y a pas de petites choses dans la vie quotidienne d'une classe, par la raison qu'elle n'est presque faite que de petites choses.

"Si l'on est insupportable dans tous les détails de la vie, dit le psychologue H. Marion, sous prétexte que cela est sans importance, à quel moment se réserve-t-on d'être bon et affectueux ? Quand on s'observe si peu dans les petites choses, où il est facile d'être ce qu'on doit, est-on bien sûr d'être irréprochable quand viendront les occasions sérieuses ? Chacun devrait donc faire tout son possible pour corriger un tel état de choses, pénible pour tous, et qui dissimule souvent, au point d'en faire douter, des qualités profondes et de solides vertus."

On l'a dit avec raison et on ne saurait trop le répéter, la bonne humeur est une vertu réelle et souverainement importante dans la vie ordinaire, particulièrement à l'école. N'est-elle pas l'expression, la forme extérieure de cette bonne volonté qui donne la paix ? C'est aussi "le charme de la société, le calme de la vie, une vertu que Dieu sait bénir et récompenser."

L'institutrice de bonne humeur fait le "beau temps" en classe, de même que l'institutrice de mauvaise humeur, acariâtre, fait le "mauvais temps," c'est-à-dire, de son école fait un milieu insupportable.

Dans ce bon et beau vieux livre qui s'appelle toujours le "Nouveau Traité des Devoirs du Chrétien envers Dieu", on lit : "Le Sage dit qu'à l'air

du visage on connaît l'homme de bon sens. Le visage, dit un ancien, est le miroir de l'âme, l'interprète de la grandeur ou le témoin de la corruption du cœur; il faut donc le composer de manière à nous rendre aimables et à édifier le prochain."

Mais l'air du visage n'est que le reflet des sentiments intérieurs, puisque le visage lui-même n'est que le miroir de l'âme. Et la bonne humeur, qui est l'expression la plus fidèle des mouvements de l'âme et des sentiments du cœur, suppose une certaine force de caractère "qui sait dominer les circonstances, apprécier les choses à leur juste valeur, ne pas leur donner une importance démesurée."

Si tout ne réussit pas à notre gré, en classe, si tous nos désirs ne se réalisent pas, efforçons-nous de demeurer calme. L'institutrice qui sait "garder la paix" au milieu des contrariétés exerce une salutaire influence sur les élèves et les personnes avec qui elle est en relation par devoir professionnel.

Donc, soyons de bonne humeur en classe et hors de classe.

La qualité sœur de la *bonne humeur*, c'est la *politesse*.

Autrefois dans nos vieux livres de classe venus de France, la patrie de la politesse, se trouvait plusieurs chapitres consacrés aux "Règles de la Bien-séance et de la Civilité chrétienne." On insistait fréquemment sur "l'honnêteté et les convenances." Aussi nos pères conservèrent-ils avec soin et orgueil ce bel héritage que l'on nomme avec fierté : la politesse française. Voici ce que je lis dans un de ces vieux manuels, que je ne consulte jamais sans émotion :

"On aurait beau dire que la politesse n'est qu'une enveloppe, une écorce dont l'absence n'implique pas essentiellement un vice du cœur, cette enveloppe, cette écorce est nécessaire dans la société pour éviter les froissements qui peuvent se produire soit entre les personnes ordinairement étrangères les unes aux autres, soit entre des membres de même famille. Les hommes en société sont ainsi faits; nos théories ne les changent pas. Les plus belles, les plus pures qualités pourraient être méconnues et même importunes si ceux qui les possèdent, se confiant dans l'excellence du fond, négligeaient la forme. Il n'est pas permis de parler sèchement en disant des choses justes, ni de faire du bien avec des manières blessantes. La vraie politesse ne consiste pas simplement dans un attachement rigoureux aux formules cérémonieuses; elle consiste dans l'étude délicate des sentiments d'autrui et dans les égards soigneusement accordés à ces sentiments."

J'estime que donner l'exemple de la vraie politesse, c'est, pour l'institutrice (ou l'instituteur) le plus noble en même temps que le plus agréable devoir à remplir. L'exemple de la politesse et des bienséances dans tous les détails de la vie est, avec celui d'une piété sincère et aimable, le plus fructueux des exemples que peuvent donner les éducateurs.

Le devoir de l'exemple, pour le maître, n'intéresse pas seulement les hautes qualités personnelles dont je viens de parler, mais il embrasse tous les actes, tous les devoirs professionnels.

La maîtresse qui est toujours à son poste à l'heure marquée, qui a le souci de préparer soigneusement ses leçons, qui sait rendre ses classes intéressantes par ces mille et un procédés qui font aimer son enseignement et facilitent la tâche des élèves, qui fait preuve, en temps opportun, d'une érudition de bon aloi, qui sait communiquer son amour de l'étude à ses élèves et faire passer dans leur âme son enthousiasme pour tout ce qui instruit, rend meilleur et plus fort, une telle institutrice entraînera nécessairement ses disciples sur les sommets où se groupent les caractères d'élite qui se dirigent "vers la supériorité".

"Vers la supériorité!" (l'expression est de mon ami M. Omer Héroux), voilà un mot d'ordre qui convient à l'école primaire, car c'est elle qui est le creuset où s'élaborent les forces de l'avenir. Les instituteurs et les institutrices devraient le prendre comme devise, et pour mettre cette énergique devise en pratique, s'imposer le devoir honorable de donner en tout et partout l'exemple d'une conduite sans reproche, d'un travail intelligent et constant, d'un zèle inlassable pour leur noble et patriotique tâche.

Le souvenir de ceux et celles qui se sont penchés sur notre berceau, qui nous ont tendu la main pour guider nos premiers pas, qui nous ont appris à balbutier les premiers mots et les premières prières, qui, plus tard, nous ont appris à lire avec tant de patience, et qui, plus tard encore, ont révélé à nos jeunes intelligences les mystères des sciences religieuses et profanes, combien ce souvenir reste vivace au plus profond de nos cœurs! Ni les années, ni les séparations, ni les épreuves ne sauraient l'effacer.

François Coppée, le sympathique poète de la souffrance, aimait[®] sur le déclin de sa vie, à rappeler le souvenir de son père et de sa mère, qui furent ses premiers maîtres d'école. Je ne puis résister au plaisir de vous lire cette page admirable et touchante où le célèbre auteur démontre avec un charme incomparable l'influence de l'exemple:

"Je n'ai appris à lire qu'à l'âge de sept ans. Oui! moi qui depuis lors ai tant lu, moi qui ai trop lu, j'ai été fort longtemps rebelle à l'abécédaire et au ba be bi bo bu.

"Ma pauvre mère se désespérait. Bien qu'on ne fût pas riche du tout à la maison—ô ma tendre et noble mère, qui as eu huit enfants et en as élevé quatre; ô ma sainte maman en bonnet de servante, qui n'avais qu'un méchant chapeau de tulle noir, et un vieux châle reteint pour tes rares sorties! oui, bien que tu connusses toute la valeur d'une pièce d'argent, tu m'achetais des alphabets à images superbes qui devaient coûter au moins dix sous, des alphabets où l'on voyait des animaux coloriés, avec la première lettre de leur nom imprimée en très gros caractères dans un coin de l'estampe: A, un âne, B, un bœuf, et cætera, jusqu'au Z, qu'accompagnait toujours un magnifique zèbre à raies jaunes et noires.—Vains sacrifices! Je ne tardais pas à chiper la paire de ciseaux d'une de mes sœurs et je découpais toute la ménagerie pédagogique; mais je n'avais fait aucun progrès, et je continuais à confondre l'N avec l'H, avec l'M.

“On tâcha de me séduire par la gourmandise. On me fit présent d’alphabets en chocolat, composés de vingt-cinq tablettes portant chacune une lettre en sucre. Le résultat ne fut pas meilleur. Je me faisais des moustaches brunes, j’engloutissais voyelles et consonnes, si bien qu’à l’heure du dîner je n’avais plus d’appétit et refusais formellement de manger ma soupe.

“Par exemple, je me rappelle très bien la minute précise où le voile se déchira et où cessant d’épeler laborieusement, je découvris enfin un sens dans les petits signes noirs que ma mère m’indiquait du bout de son aiguille.

“Oui, je revois encore le livre, une *Vie de Saints Louis*, relié en basane.

“C’est dans ce bouquin que j’ai commencé à lire couramment. Je l’ai retrouvé, il y a quelques années, un jour que j’essayais de mettre un peu d’ordre dans ma bibliothèque; et ma main a tremblé, je vous assure, en tournant ces pages sanctifiées par les doigts de ma mère et devant lesquelles s’était éveillée autrefois mon intelligence enfantine.

“Mais de mes souvenirs littéraires, celui-là n’est pas le premier tout à fait. Il en est un, je le répète, antérieur même à l’époque où j’ai tant dévoré d’alphabets en chocolat, et c’est le souvenir d’un chef-d’œuvre de La Fontaine: *Le Loup et l’Agneau*.

“Ah! que j’étais petit alors! Tous mes rapports avec la librairie consistaient en une bible in-4°, une bible de Royaumont, à images, qu’on mettait sur ma chaise à l’heure des repas pour me hausser jusqu’à mon assiette. Mais j’avais déjà de l’imagination, et je prenais l’intérêt le plus vif aux belles histoires que mon père me contait pour m’endormir.

“C’était pour l’excellent homme le meilleur moment de la journée qu’il avait passée, pauvre bureaucrate, à noircir des paperasses administratives. Tandis que ma mère et mes trois sœurs tiraient l’aiguille, groupées autour de la lampe, mon père, assis au coin du feu, me prenait sur ses genoux, et, tout de suite, avide déjà de fictions et de chimères, je le regardais dans les yeux et je lui disais ardemment:

—Raconte, papa! raconte.

“Je les avais entendues bien des fois, les merveilleuses légendes, je les savais toutes par cœur, les sacrées et les profanes; mais, grâce à la merveilleuse faculté d’illusion que possède l’enfance, elles restaient toujours pour moi fraîches et nouvelles. Je frémissais d’horreur quand Joseph était vendu par ses frères, quoique je susse parfaitement qu’il allait devenir ministre du Pharaon d’Égypte et que, plus tard, il se vengerait noblement de sa famille scélérate en la comblant de bienfaits. . . . Et l’effrayant appel de Barbe-Bleu à sa femme: “Descendras-tu tout à l’heure!” me donnait la chair de poule, bien que je fusse certain d’avance de l’arrivée opportune des deux frères de Mme Barbe-Bleu “dont l’un était dragon et l’autre mousquetaire”. Pourtant, je dois l’avouer, les contes à dénouement heureux, tout en me passionnant, exerçaient à la longue sur moi leur vertu soporifique: je finissais quand même par m’endormir.

“Un seul récit m'impressionnait si profondément, que le “marchant de sable” lui-même était dompté. C'était la fable du *Loup et de l'Agneau*.

Quand mon père faisant sa grosse voix, en arrivait à ce vers :

“Qui te rend si hardi de troubler mon breuvage ?”

comme je connaissais la suite, comme je savais que le pauvre agneau se défendrait inutilement et finirait par être dévoré, je n'y pouvais plus tenir, j'essayais de fermer avec mes deux petites mains la bouche d'où sortaient ces paroles si affreuses, et je m'écriais en sanglotant :

—Pas le loup. . . . Pas le loup!

“A cette supplication désespérée, mon père s'interrompait, me consolait avec des caresses, couvrait de baisers mes joues chaudes de larmes. Mais je le voyais sourire et je me suis alors demandé quelquefois quel plaisir il pouvait prendre, lui si bon, à effrayer un petit enfant. Car il s'obstinait à me redire l'effroyable fable, et je lui en voulais presque, tremblant toujours dès le premier mot, et toujours m'écriant au même endroit :

—Pas le loup, papa! pas le loup!

“Depuis j'ai compris pourquoi mon père souriait de me voir pleurer: il était heureux, ce doux rêveur, de voir éclore dans l'âme de son fils un premier instinct généreux, et il insistait, il me répétait le cruel chef-d'œuvre pour exciter en moi ce sentiment si rare chez les enfants: la pitié.

“Sois tranquille, mon bien-aimé père! ta leçon n'a pas été perdue, et ces larmes d'enfant données au malheureux agneau de La Fontaine ont sans doute décidé de la formation de mon caractère et de mon esprit. Sois tranquille! je ne l'oublierai jamais, ce souvenir de ma première enfance, et le poète qui est ton fils gardera fidèlement l'amour des faibles et des opprimés, ainsi que l'horreur de l'injustice et de la tyrannie.”

Ce que le poète français dit de ses parents, bien d'autres pourraient le dire des leurs et nombre d'autres aussi l'ont dit de leurs anciens maîtres, qui, soit à l'école primaire, au couvent, à l'académie ou au collège, les ont éduqués, encouragés, consolés, guidés, éclairés, fortifiés.

Jusqu'ici je n'ai parlé que de l'exemple que doit donner le maître. Pour que l'école soit un milieu favorable à la bonne éducation, il est d'élémentaire prudence d'amener les élèves à donner le bon exemple en classe comme dans les récréations. S'il n'est pas toujours facile d'écarter tous les mauvais élèves, attachons-nous du moins à neutraliser leur influence. Les exemples reçus sont toujours très efficaces. Toutes les fois que l'occasion s'en présentera, citons, dans l'occasion, un acte de dévouement, une vie méritoire, n'oubliant pas toutefois que, lorsqu'il s'agit des vivants, la réserve et la discrétion sont absolument de mise. Il peut être bon parfois de faire envisager aux enfants les conséquences du mal, mais c'est surtout le bien qu'il importe de leur montrer. Les leçons de lecture, les récitations s'offrent ici pour mettre sous les yeux des élèves de nombreux exemples aussi intéressants qu'éducatifs. Les sentences et les pensées choisies avec soin, inscrites en

lettres bien lisibles au tableau noir et commentées en termes appropriés, portent les enfants à la réflexion. Et les chants et cantiques exécutés avec ensemble, touchent les cœurs et portent les jeunes âmes au beau et au bien.

A l'école primaire, c'est surtout la morale pratique, la morale par les exemples, qui convient à l'enfance. Quel est l'élève qui ayant lu ce trait charmant, ne sera tenté d'imiter l'exemple touchant, qu'il renferme: (ici je résume) Une mère, satisfaite du travail de sa petite fille (bonne ménagère en herbe), lui donna une belle grappe de raisin; la fillette offre à son petit frère toujours bon et complaisant, l'excellent chasselas, mais le garçon voyant par la fenêtre son dévoué père peinant et suant dans le jardin où ils cultivent fruits et légumes pour sa famille, va droit à lui et lui remet la belle grappe "pour étancher votre soif", dit-il. Au dîner, le père rapporta intacte la grappe de raisin qu'il dépose délicatement dans l'assiette de sa femme qui avait, elle aussi, travaillé ferme, depuis l'aube, au ménage et à la cuisine.

Partie des mains de la mère, la grappe, passant par celles des enfants et du père, était revenue complète à la donatrice, prouvant que dans cette famille admirable, le cœur des enfants se modelait sur celui des parents.

Heureuse influence du bon exemple!

Et qu'elle est vraie cette pensée d'un éducateur ancien: "Les jeunes gens sortent des mains de leurs maîtres, comme la statue du moule dans laquelle elle a été coulée".

Je m'arrête, le sujet est inépuisable. En terminant, je sens le besoin de dire aux jeunes institutrices qui m'écoutent que le don constant du bon exemple demande de l'abnégation et de l'énergie. L'institutrice doit se rappeler que l'éducateur véritable se donne tout entier à ceux qui viennent chercher auprès de lui la lumière qui les éclairera et la force qui les soutiendra. Ce don de soi-même est pénible, mais il réserve à ceux qui le font généreusement des consolations véritables.

Écoutez ces paroles de la grande éducatrice dont je vous ai mentionné le nom il y a un instant: "Donner beaucoup et demander peu en retour constitue la plus noble des libertés. La foi seule nous la fait trouver. Elle imprime à l'âme cette orientation spéciale qui l'affranchit des intérêts personnels d'ici-bas, en lui parlant des comptes à rendre Là-Haut. Pour les unes, c'est le devoir et le règne de la conscience; pour les autres, le détachement et le triomphe de l'amour divin, le vol joyeux de l'âme vers les régions célestes. Le nom importe peu; le centre de gravité est le même, car "les commandements de Dieu dans le cœur d'une femme sainte, sont comme les fondements inébranlables posés sur la pierre ferme."(1)

Mesdemoiselles, au cours de votre carrière d'institutrices, vous devrez donner beaucoup et recevoir peu. Comme la devise de votre école normale le dit si noblement: ce sera "votre force et votre gloire".

(1) Janet-Erskine Stuart.

Enseignement de la Géographie (1)

LA GÉOGRAPHIE AUX DIFFÉRENTS COURS

Cours élémentaire.—Le programme du cours élémentaire comprend d'abord l'étude des termes géographiques, et c'est à propos de la géographie locale qu'on initie les enfants au sens de ces mots, si nouveaux pour eux. Parce qu'ils ont vu autour d'eux, ils acquièrent l'intelligence des termes relatifs à la géographie générale. Il serait inopportun de citer et d'expliquer certains termes trop abstraits pour les tout jeunes élèves, comme la longitude et la latitude, par exemple. On étudie très sommairement les divisions régionales: groupement naturel ou commun; groupement artificiels, tels que canton, arrondissement, département, province (2). Après quoi, on donne quelques notions sur la géographie nationale et même sur la géographie générale.

Termes géographiques.—On ne fait pas apprendre la définition des termes géographiques sans avoir donné, de chacun d'eux, une idée aussi exacte que possible, par des représentations concrètes. Il faut *faire voir* les lieux et les choses, au moins par des reliefs ou des tableaux représentant, sous forme de paysages, l'ensemble des principaux accidents géographiques. Que seraient les mots pour l'enfant s'ils n'évoquaient aucune image dans son esprit et s'ils ne répondaient, pour lui, à aucune réalité concrète? Le maître pourrait suppléer au matériel intuitif par un tracé au tableau noir.

Le procédé le plus rationnel et le plus efficace est d'instruire l'enfant par l'aspect de la contrée qu'il habite. Il est peu de localités d'où l'on ne puisse apercevoir une colline, où ne se rencontre une pièce d'eau, où l'on ne trouve, dans les formes saillantes du sol, matière à des comparaisons qui feront comprendre certains accidents géographiques dont le pays n'offre aucun type.

Après avoir montré et expliqué aux élèves un accident géographique, on indique au tableau noir la manière dont il est représenté sur les cartes. Les différents tracés du tableau pourraient être reproduits sur l'ardoise ou sur le cahier.

Géographie locale et régionale.—Pour initier l'enfant à la lecture des cartes et au tracé des croquis géographiques, on peut commencer par faire le plan de la classe au tableau noir. Un élève mesure lui-même les dimensions de la salle; le maître les inscrit sur le plan, et fait remarquer le rapport qui existe entre les lignes du plan et la longueur réelle qu'elles représentent; il montre sur le plan où doivent se trouver telle porte, telle fenêtre. Tout ce travail est fait avec la collaboration des enfants. Le maître le dirige; il questionne, et provoque à l'observation des faits, à la réflexion. L'exercice se termine par une reproduction, sur l'ardoise ou le cahier, du tracé exécuté au tableau noir.

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de mars 1917.

(2) Pour le Canada: municipalités (ou paroisses) canton, comté, province.

Dans une autre leçon, on trace une ligne représentant une rue principale de la commune ou du village; (1) un élève est appelé à en représenter une seconde, puis une troisième. On indique ensuite l'emplacement de l'école, de l'église, de la mairie, de la gare. Le plan ainsi commencé pourrait être conservé et continué à la leçon suivante. Il doit être très simple et ne rien contenir que d'utile au but qu'on se propose. Dans une autre séance, on élargit le cadre et l'on place autour de la commune un bois, un cours d'eau, un étang qui se trouvent dans le voisinage et que les enfants reconnaissent.

Pour l'étude sommaire du canton, de l'arrondissement, du département, de la province (2), il serait bon que le maître fit lui-même les cartes nécessaires, s'il ne peut pas se les procurer en librairie. Elles ne contiendraient que les choses essentielles à son enseignement, et seraient ainsi plus claires, plus lisibles à distance que la plupart des cartes éditées.

Cours moyen.—Au cours moyen, on complète les premiers aperçus de géographie locale, précédemment donnés; la géographie nationale surtout est étudiée, avec quelques notions de géographie générale, sous forme descriptive; puis on aborde l'étude très sommaire de la géographie nationale, de l'Europe (3) et des autres pays du monde. On s'en tient aux questions essentielles, laissant pour le cours supérieur tout ce qui serait trop compliqué. L'enseignement conserve son caractère intuitif.

S'agit-il, par exemple, d'une leçon sur l'orographie d'une contrée? Pendant que le maître nomme les montagnes et indique leur situation, un élève les montre à la carte murale, et un deuxième les fixe, dans un tracé fait au tableau noir ou sur la carte ardoisée. Le même tracé serait ensuite exécuté simultanément par tous les écoliers, soit sur l'ardoise, soit sur un cahier.

Le croquis terminé, le maître ajoute quelques détails intéressants sur les montagnes, leur utilité, sur le rôle de telle chaîne ou de tel massif au point de vue, soit de la répartition des eaux, soit de la défense du pays. Ces aperçus éveillent la curiosité des enfants, et concourent à fixer dans leur esprit ce qui fait l'objet principal de la leçon.

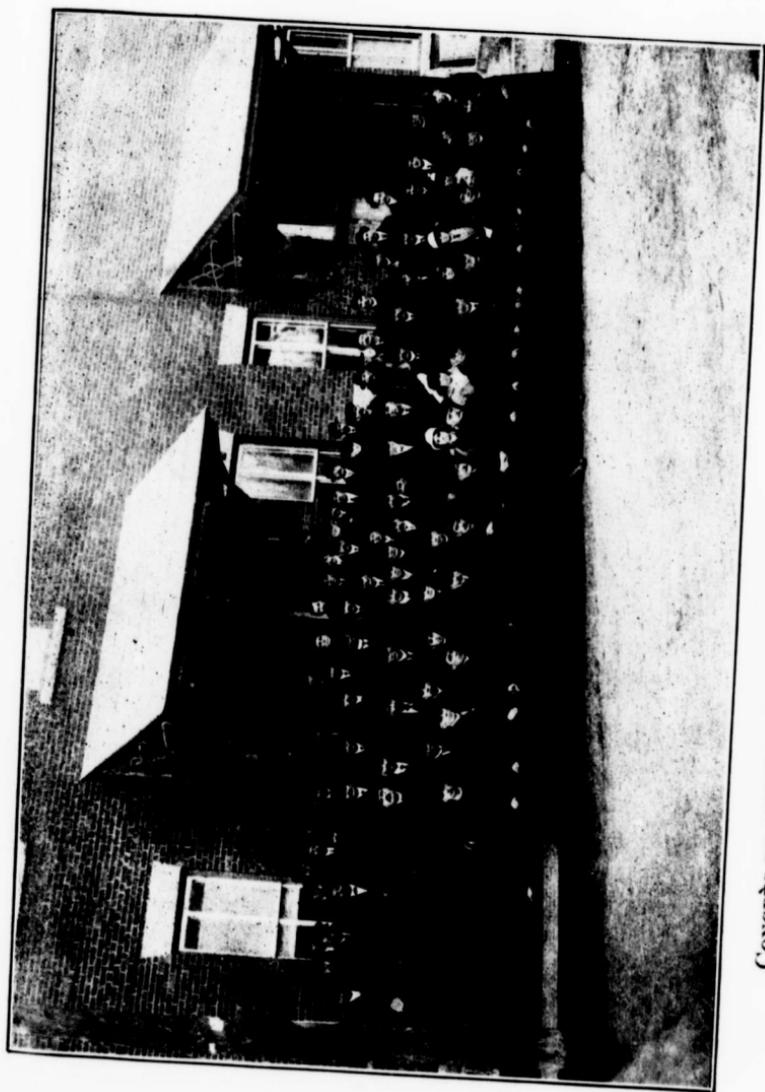
Aidé du manuel et de l'atlas, l'élève étudie la leçon expliquée, pour en rendre compte sur la carte muette. De temps en temps, le maître demande, sous forme de récitation, un croquis avec les indications, correspondant à une partie ou à l'ensemble de la leçon. L'étude des cours d'eau se fera d'une manière analogue. Les croquis ne porteront que les affluents importants et ne mentionneront que les villes remarquables par la population, l'industrie ou les souvenirs historiques. Un mot sur chacune d'elles donne de l'intérêt à la leçon.

En certaines écoles, la véritable étude de la géographie régionale se fait au cours moyen; le cours élémentaire ne s'occupe que de la géographie

(1) Pour la province de Québec: de paroisse ou de village.

(2) Pour la province de Québec: de la municipalité, du canton, du comté, de la province.

(3) L'Amérique, dans nos écoles.



CONGRÈS DE COMMISSAIRES D'ÉCOLES—MONTMAGNY, 11 NOVEMBRE 1915
Le dernier congrès présidé par l'honorable M. de LaBruère.

locale. A propos de la région, on en apprend l'étendue et la situation, l'aspect et les accidents divers, les voies de communication, le climat, la nature du sol et son exploitation, l'utilisation des produits, les lieux et monuments remarquables.

Cours supérieur.—Au cours supérieur, le programme de géographie comprend la révision de la géographie nationale, que l'on complète par une étude détaillée. On y ajoute des notions sur la géographie physique et politique de l'Europe, et celle des autres parties du monde, traitées plus brièvement.

Les procédés d'enseignement sont les mêmes que ceux du cours précédent; mais les croquis sont un peu moins sommaires. Sans toutefois entrer en des explications d'ordre trop scientifique, le maître s'attache à faire comprendre quelques-unes des causes auxquelles sont dus les faits géographiques qu'il expose: origine du globe, formation des montagnes, érosion des vallées, principales agglomérations expliquées par la présence de l'eau et la proximité de régions fertiles ou d'exploitations minières, établissement et prospérité de tels ports, et autres questions semblables.

EDMOND GABRIEL.

L'Épargne familiale

Sous ce titre, S. G. Monseigneur Emard, évêque de Valleyfield, vient de publier une magnifique lettre pastorale dont nous reproduisons le texte qui suit. Elle parle de l'épargne dans la famille. Parlons aussi de l'épargne à l'école, en nous inspirant des sortes pensées qui suivent:

Quand le chef de famille, pénétré du sentiment de son devoir et de ses responsabilités, s'impose et impose à toute sa maison, la restrictions des vains désirs, et qu'il accumule des trésors pour les incertitudes du lendemain, il ne fait que remplir fidèlement la mission qui lui a été dévolue. En cela, s'il reçoit le concours vigilant d'une épouse dévouée et intelligente, cette femme forte, dont l'Esprit-Saint(19) a si bien tracé le portrait, devient l'aide puissant qui mérite toute la confiance du mari et lui procure tout l'encouragement dont un homme a besoin, quand il prodigue les sueurs de son front pour le bonheur du foyer. Les enfants, à l'exemple de leurs parents, formés de bonne heure au travail, à la frugalité de la vie et aux goûts modestes, contribuent eux-mêmes à édifier la maison, à consolider ses assises.(20)

Que voyons-nous trop souvent, de nos jours! Ils sont nombreux les fils prodigues qui dissipent en peu d'années l'héritage paternel péniblement acquis pour eux.

(19) Prov., 31, 10.

(20) Prov., 10, 5.

A qui doit-on faire remonter la responsabilité de l'insouciance véritablement phénoménale avec laquelle des jeunes gens trop choyés entrent dans la vie soi-disant sérieuse, sans autre préparation que celle qui leur vient de leurs fantaisies toujours satisfaites.

Nous savons très bien que les parents estiment à bon droit bien placé l'argent qu'ils mettent à faire instruire leurs enfants, selon leur condition et leurs aptitudes, et que nul héritage ne saurait équivaloir au bienfait d'une solide éducation.

Nous voulons encore tenir compte des changements survenus dans toutes les sphères, des améliorations opérées dont profitent comme les autres les élèves de nos institutions scolaires.

Mais toute chose doit avoir ses limites, et une fois le confort assuré d'une façon convenable, et, selon tous les progrès accomplis, il reste encore une marge ouverte à l'économie en ne permettant aux enfants que ce qui ne saurait être dépassé qu'aux dépens de leur formation morale.

Pour les enfants qui sont à la maison, il est des moyens variés de les intéresser, de les faire prendre part aux travaux domestiques, et contribuer à la prospérité commune.

Il est bon, par exemple, d'utiliser leur instruction en leur confiant la tenue des comptes des recettes et des dépenses journalières, par où ils arriveraient vite à comprendre qu'une maison s'enrichit en dépensant moins que ses revenus; qu'elle s'en va à la ruine, avec ses gaspillages, quand il faut clore l'année par un déficit.

Cette leçon est encore tirée de l'Évangile où Notre-Seigneur, plus d'une fois, nous apprend qu'il faut proportionner nos ambitions et nos entreprises, aux ressources disponibles.(21)

Il importe aussi que chaque enfant qui gagne et à qui on permet de garder quelque argent, ait son livret d'épargne, sa police d'assurance, sa réserve mise en sûreté, et la somme petite au début, s'augmente graduellement des petites économies de chaque semaine et protège contre les tentations extérieures.

Et qu'on ne dise pas que c'est là former les enfants à l'avarice, l'un des péchés capitaux et parmi les plus honteux. Non, nos très chers frères, bien au contraire, ils s'habituent à disposer avec à propos de ce qui leur appartient, et l'expérience démontre que ce ne sont point les fanfarons de luxe et des dépenses inutiles, mais bien les rangés et les modestes qui savent le mieux se montrer au moment propice, généreux et charitables.

Chaque famille devrait en réalité être par elle-même une école ménagère où la mère formerait ses filles à la tenue convenable du ménage, aux soins de la maison, à la direction de la cuisine, comme le père serait aidé de ses fils, pour bien des travaux de son art, de son métier ou de sa profession.

Rien n'est plus pénible que de voir parfois des enfants rougir du labeur familial, et parce qu'ils ont quelque instruction et ont fréquenté des cama-

(21) Luc, 14, 28.

rades apparemment plus élevés dans l'échelle sociale, se refuser ou ne se prêter qu'à regret à donner le coup de main requis pour soutenir le dévouement paternel. Et c'est ce qui arrive trop souvent pour les élèves en vacances. Parcequ'ils sortent du convent ou du collège, on dirait qu'ils ont maintenant le droit de mésestimer ce qu'ils devraient au contraire apprécier avec toute la gratitude et toute la noblesse d'un cœur généreux et bien placé.

† JOSEPH-MÉDARD,
Evêque de Valleyfield.

UNE INTERESSANTE COMMUNAUTE ENSEIGNANTE

CONGRÉGATION DE JÉSUS-MARIE, AU CANADA

(Ecrit en 1915)

En 1855, huit religieuses de Jésus-Marie arrivaient de Lyon, France, pour s'établir à St-Joseph de Lévis. Appelées par monsieur l'abbé Routhier, curé de cette paroisse, elles devaient se livrer à l'éducation des jeunes filles en ouvrant une école élémentaire pour les enfants du village, puis un pensionnat pour les jeunes filles désireuses de poursuivre leurs études sous la direction plus spéciale des Religieuses.

Le noviciat fut inauguré immédiatement; quinze ans plus tard, il était transféré à Sillery où tous les souvenirs chantent un passé de gloires religieuses et patriotiques. Le pensionnat de Lauzon compte aujourd'hui en ses classes, plus de deux cents élèves, et les écoles paroissiales plus de quatre cents.

Sillery. Maison provinciale

La maison provinciale des Religieuses de Jésus-Marie, en Amérique, est située à trois milles de la ville de Québec, près du village de Sillery. L'école paroissiale s'élèverait, disent les chroniques, juste à l'endroit où jadis la vénérable Mère Marie de l'Incarnation venait enseigner le catéchisme aux enfants des familles huronnes converties à notre sainte Religion. Cette école de Sillery, celle de Bridgewater y comprise, compte de deux cent cinquante à trois cents élèves.

Le Cours des études à Jésus-Marie est couronné par un brevet de l'Université Laval. Il comprend, outre les matières classiques, l'art culinaire, la coupe des vêtements, la couture, et même le jardinage. Le jardin scolaire ensemencé pour la première fois en mai 1905, provoque l'enthousiasme jusque chez les fillettes de la douzième année.

Saint-Gervais

Le couvent de St-Gervais fut fondé en 1859 par monsieur le Curé Pouliot. Les classes du pensionnat sont en général de quatre-vingts à cent élèves; celles de l'externat d'une couple de cents.

Ce couvent est une source précieuse de vocations. Aux fêtes du Cinquantenaire, on comptait quatre-vingts religieuses sur la seule liste des Religieuses de Jésus-Marie.

L'École ménagère, subventionnée par le Gouvernement, fonctionne très bien à la grande satisfaction des parents et des enfants.

Saint-Michel

Ce couvent date de 1865, et son fondateur fut monsieur le Curé Georges Drolet, alors à la tête de cette paroisse.

Cent cinquante enfants fréquentent annuellement les classes de cette Académie où l'on vient d'inaugurer avec le plus grand succès le jardinage scolaire et le dessin d'après nature.

Trois-Pistoles

Les religieuses de Jésus-Marie ouvrirent les classes, au couvent des Trois-Pistoles, en septembre 1865, alors que monsieur l'abbé Pouliot était curé de cette paroisse.

Les classes du pensionnat comptent généralement plus de cent élèves; et celles de l'externat sont aussi nombreuses, et davantage encore.

Le Cours d'études comprend l'Enseignement ménager dans tous ses détails.

Beauceville

Le couvent de Beauceville fut fondé en 1897 par monsieur le Curé Z. Lambert.

Classes du pensionnat, en 1915, 110 élèves; classes de l'externat, 55 élèves.

COMMUNAUTÉS DE JÉSUS-MARIE AUX ÉTATS-UNIS

Manchester.—Le couvent de Jésus-Marie de Manchester, fondé par monsieur le Curé Chevalier, donne l'éducation annuellement à plus de quatre cents jeunes filles canadiennes-françaises de cette ville de Manchester.

Woonsocket.—Couvent fondé en 1884 par monsieur l'abbé Charles Dauray, curé de la paroisse du Précieux-Sang. Le pensionnat se composait, en l'année 1914, de 70 pensionnaires et 850 externes, garçons et filles.

Woonsocket.—La paroisse de Ste-Famille, dans la ville de Woonsocket enregistre annuellement de 550 à 600 enfants, des deux sexes. Ce couvent, d'abord simple école, où les religieuses se rendaient chaque matin, est devenu résidence des maîtresses depuis 1911.

Providence.—Le couvent de Providence, R. I., fondé en 1837, donne l'instruction à plus de trois cents élèves de l'Externat, garçons et filles. Une autre maison de Jésus-Marie située dans la paroisse de N.-D. de Lourdes de Providence, reçoit en ses classes de garçons et de filles plus de cinquante enfants.

Fall-River.—Le pensionnat est très prospère; et l'école paroissiale, qui comprend une trentaine de classes et un "jardin de l'enfance", compte annuellement de 1,300 à 1,400 enfants des deux sexes, tous canadiens-français.

NEW-YORK

En 1902, les religieuses de Jésus-Marie, avec l'autorisation de Sa Grandeur Monseigneur Farley, aujourd'hui cardinal, ouvrirent une maison de protection pour les jeunes filles employées dans les bureaux et les magasins. L'œuvre fut visiblement bénie et la maison de New-York abrite actuellement plus de 150 pensionnaires. Les annales relatent chaque année des conversions admirables, des traits édifiants de la fidélité religieuse de ces chères âmes, des preuves visibles du bien qui se fait dans cette œuvre si grandement désirée de l'Épiscopat aux États-Unis.

En 1904 s'ouvrait l'école italienne de Loretto où quatre cents enfants viennent suivre le Cours ordinaire des études élémentaires aux États-Unis. Cette paroisse de Loretto est confiée aux RR. PP. Jésuites qui ont organisé l'école et l'entretiennent à leurs frais, aux frais de la Providence. L'enseignement se donne exclusivement en anglais, et il n'est pas rare de voir de ces enfants, dont les parents ne parlent que l'italien, ne savoir pas s'exprimer autrement qu'en anglais!

La même année, 1904, les religieuses de Jésus-Marie s'établirent à Kingsbridge, faubourg de la ville de New-York. A leur arrivée, une couple de cents élèves quittèrent les écoles publiques pour suivre les classes des religieuses. Un plus grand nombre encore serait disposé à s'inscrire sur nos registres, mais le local ne permet pas de recevoir plus d'enfants. Les classes dominicales de catéchisme, en revanche, réunissent des foules intelligentes, pieuses et dociles.

En 1911, ouverture d'une maison religieuse à Highlands Mills, à 18 lieues de la ville de New-York; quelques pensionnaires y viennent étudier et quelques externes y prennent des leçons particulières.

A Goffstown, à quelques milles de Manchester, les religieuses ont acheté une ferme qu'elles font cultiver et où elles passent les vacances pour se reposer dans la solitude et l'air pur de la campagne.

En 1915, une mission nouvelle s'ouvre à Gravelbourg, dans la Saskatchewan: un externat, l'école paroissiale, où l'étude des deux langues, française et anglaise, est obligatoire.

LES INDES

Agra.—Les Religieuses de Jésus-Marie s'établirent aux Indes en 1841 et fondèrent à Agra trois établissements qui sont encore actuellement en grande prospérité: un pensionnat, un orphelinat militaire et un orphelinat indigène. Au printemps de 1915, Sa Majesté Georges V, daigna, à l'occasion de sa fête, conférer à la révérende Mère Ste-Lucie, supérieure provinciale de la Congrégation de Jésus-Marie aux Indes, l'honneur d'une mention spéciale pour services rendus aux Indes depuis 1854.

Simla

Les chaleurs intolérables d'Agra obligèrent les religieuses de transférer la Maison provinciale à Simla; les novices et les jeunes religieuses peuvent ainsi plus facilement supporter l'épreuve de la vie sédentaire et les fatigues de l'enseignement. En cette année même de la translation du Noviciat, s'ouvrait à Simla, sous la présidence du Lieutenant-Gouverneur, l'École normale de St-Bède. Non seulement de nombreuses jeunes filles, mais encore des religieuses de diverses communautés y viennent chaque année se préparer à subir leurs examens pour le brevet d'enseignement.

Outre l'École normale, les religieuses y tiennent un pensionnat et un orphelinat militaire d'une couple de cents enfants.

Ambala

Maison de repos pour les religieuses épuisées par les fatigues de l'enseignement ou les infirmités du vieil âge.

L'externat réunit un nombre assez considérable d'enfants.

Sirdhana

Ce couvent, uniquement destiné aux indigènes, est une annexe de l'église construite en 1781 par la Princesse de Sirdhana.

L'orphelinat ne se compose que d'enfants indigènes et les religieuses vont souvent à travers la campagne distribuer aux pauvres de la nourriture, des vêtements et des médicaments.

Parel (Bombay)

L'ancienne demeure des Gouverneurs de Bombay sert de couvent, lequel comprend un pensionnat, un externat et un orphelinat militaire.

Clare-Road (Bombay)

La plus populeuse des maisons de Jésus-Marie, aux Indes; elle se compose: d'une École normale, d'un pensionnat, d'un externat européen, d'un externat indigène, d'une école de pauvres, d'une "pension" pour dames.

Clare-Road pourvoie encore à l'instruction des enfants de deux autres écoles situées dans les faubourgs.

Poona

Couvent de cinquante années d'existence donnant l'éducation à 250 à 300 enfants.

Mussoorie

Fondation de 1845, dans les montagnes de l'Himalaya; la maison, détruite par un tremblement de terre en 1905, fut immédiatement reconstruite pour une nombreuse population écolière.

Murrie

Pensionnat, externat et orphelinat militaire. Fondation de 1876.

Dehra Dun

Simple externat au pied de la montagne de Mussoorie. Pendant les vacances, des religieuses de la ville viennent s'y reposer des chaleurs épuisantes de ce climat meurtrier.

Sialkot

Cette maison fut, comme par miracle, sauvée du pillage et du massacre lors de la révolution des Sipoys. Au milieu des cris et des menaces d'une bande de forcenés, on vit un hindou se détacher de ses compagnons et venir simple et bon, offrir ses services pour le trajet du couvent au Fort. Toute la Communauté et les enfants s'enfuirent sous cette étrange protection vers cette retraite protégée par les armes anglaises.

Lahore

Cette capitale du Poudjab est très florissante et les religieuses y travaillent avec grande consolation; les enfants du pensionnat et de l'externat sont nombreuses et relativement faciles.

Enseignement de l'agriculture à l'école primaire

LE JARDIN SCOLAIRE

Jardin scolaire.—L'on est porté à croire, quelquefois, que le but à atteindre, en matière d'éducation agricole élémentaire, c'est le jardin scolaire. Cependant, ce dernier n'est qu'un moyen pour arriver à la fin vers laquelle tendent tous nos efforts. Le jardin scolaire est le meilleur moyen, que nous ayions à notre portée, pour faire aimer et apprécier la profession agricole par les élèves des écoles primaires, et, en plus, pour leur enseigner, d'une façon pratique, les notions générales de l'agriculture qui leur sont données en classe sous forme de leçons de choses.

Le jardin scolaire est le *laboratoire* où l'on fait germer, chez le cultivateur de demain, les qualités nécessaires au succès chez l'agriculteur : esprit d'ordre, d'initiative et d'observation ; esprit de responsabilité, de coopération et esprit civique. C'est aussi au jardin scolaire, je le sais par expérience, que l'instituteur a le plus d'influence et de ressources pour mettre l'enfant en mesure de se *familiariser* avec le sol. L'élève qui voit son maître toucher le sol, le travailler avec ardeur et sans dédain aucun, qui le voit se pencher avec amour et intérêt vers la terre, cet élève sera naturellement porté à imiter l'exemple de son éducateur. On oublie combien l'enfant est porté à imiter, à "copier les actions de son maître". C'est pourquoi il importe que les instituteurs et les institutrices utilisent le jardin scolaire afin d'en faire un *exemple* frappant de culture attrayante, payante et intéressante.

C'est au jardin scolaire qu'il convient de mettre en pratique l'enseignement élémentaire agricole qui se donne en classe, sous forme de leçons de choses. Au jardin scolaire, on bêche, on prépare le sol pour la semence, on élève des plates-bandes, on sème les graines, on transplante les plants. Puis, ensuite, le temps est venu pour les arrosages, les sarclages et les binages, etc. Enfin, l'on se penche vers la terre pour lui demander le "comment" et le "pourquoi" des phénomènes qui se produisent dans son sein, et, chacun regarde les plants qui poussent ; tous désirent observer attentivement, comparer, questionner, s'instruire sur les semences, la germination, la végétation des plantes, etc.

Quant à l'instituteur, lui, il aide, dirige, touche et travaille la terre sans honte, enseigne, conseille, reprend et encourage. Surtout, ne l'oublions pas, il *éduque* la jeune génération dont il a la charge : il sème dans les âmes et dans les cœurs l'amour du sol natal qu'il fait respecter et mieux comprendre ; il oriente ses élèves vers la vocation prédestinée de notre peuple ; il forme le caractère de ceux qui constitueront, demain, la classe agricole du peuple canadien-français. Quelle leçon inoubliable pour les enfants ; quel exemple pour eux !

Si nous voulons attacher notre population au sol, commençons par la base, la rénovation de l'agriculture, c'est-à-dire:

"Formons dans nos écoles primaires des ruraux instruits, compétents, fiers et amoureux de leur condition, et montrons-leur, pour cela, les perspectives ouvertes à celle-ci par la science. Donc, tout l'enseignement et toute l'éducation imprégnés de notions répondant aux besoins sociaux et économiques des populations champêtres: c'est ainsi, ce nous semble, que doit être entendu ce que l'on a cru pouvoir appeler l'enseignement agricole à l'école primaire."(1)

JEAN-CHARLES MAGNAN,
Surintendant des Jardins scolaires de la Province.

Faisons la lumière

Sir Georges Garneau, président du Comité québécois de la "Bonne Entente" a adressé une longue lettre au "*News de Toronto*" où il refute plusieurs des erreurs en cours dans Ontario au sujet de la province de Québec. Parmi ces erreurs, M. Garneau signale celle-ci:

"On se sert des taxes des protestants pour l'enseignement dans les écoles catholiques romaines et pour l'entretien de ces écoles."

Cette erreur ayant été mise au jour par un M. Bond, correspondant du "*News de Toronto*", sir Georges Garneau lui répond:

"Un tel état de choses répugnerait tellement aux sentiments de justice et de "fair play" que tout citoyen britannique doit avoir à cœur, que je demande à M. Bond s'il croit que les protestants l'auraient enduré pendant cinquante ans, sans porter plainte à la Législature. Comment se fait-il qu'on ne se soit pas plaint? Comment se fait-il qu'aucune personne autorisée et compétente n'ait réclamé en faveur de la minorité protestante dans la province de Québec et n'ait pas porté de plaintes?"

"La raison en est bien simple: il est absolument faux que les catholiques romains de cette province forcent les protestants à payer des taxes pour le maintien des écoles catholiques romaines. Ce peut être le cas ailleurs, mais non dans la province de Québec. Nos lois d'éducation, ici, sont la mise en pratique de la promesse faite par sir Georges-Étienne Cartier, lors de la Confédération, à la minorité protestante dans notre province, promesse qui, —M. Boyd, un Anglais protestant, de Montréal, le déclarait à Hamilton, —non seulement a été remplie, mais l'a été avec une largeur de vue et une générosité admirables. Dans la province de Québec, même s'il n'y a que deux ou trois protestants dans une municipalité ou dans un canton, ils ont le droit d'avoir leur école séparée, ou même, s'ils le préfèrent, d'envoyer leurs enfants à une école protestante dans une autre municipalité et, par conséquent, ils ne contribuent pas d'un seul denier à la construction ou au maintien des écoles catholiques."

L'OPINION D'UN PROTESTANT

Ce grief, tel que formulé par M. Bond, continue M. Garneau, a été soumis à une autorité que personne ne peut méconnaître, à M. J.-C. Sutherland, Inspecteur général des écoles protestantes de la province de Québec. Et voici ce que dit M. Sutherland, en date du 24 janvier. (2)

(1) A. Lonay, *L'Enseignement agricole à l'école primaire*. Gand, 1905.

(2) Ce qui précède est tiré d'une lettre du Surintendant de l'Instruction publique à sir Georges Garneau.

"En réponse à une déclaration parue dans un journal de Toronto, alléguant que, dans la province de Québec, les protestants sont obligés de payer les taxes pour entretenir des écoles catholiques romaines et y faire instruire leurs enfants, je dois dire que cela ne s'applique que dans quelques cas: là où les protestants n'ont pas profité de leur droit de s'y opposer tout comme il est également vrai dans le sens contraire, pour un petit nombre de cas, que des catholiques romains ne se sont pas prévalus de leurs droits dans certaines municipalités protestantes. Dans le dernier cas, assurément, les catholiques paient leurs taxes au Bureau des écoles protestantes et envoient leurs enfants aux écoles protestantes. Mais le droit qu'ils ont de s'opposer à cela n'en existe pas moins et son application est très simple: il suffit d'écrire avant le premier mai de n'importe quelle année au président ou au secrétaire des commissaires et à ce département (Art. 2616, S.R.Q. 1909, et les suivants). De plus, on a infailliblement reconnu ce droit et on l'a appliqué avec le plus grand esprit de justice possible envers la minorité religieuse de la province, aussi bien avant qu'après la Confédération. C'est avec un profond regret que je constate, dans certaines régions des autres provinces, une habitude invétérée de faussement représenter les choses qui concernent l'éducation dans la province de Québec. Je n'ai pas besoin d'en chercher les causes, mais, en tant que cela peut concerner le traitement de la minorité protestante dans Québec, qu'il me suffise de rappeler le fait que la direction des écoles protestantes est sous la maîtrise du comité protestant du Conseil de l'Instruction publique et que les règlements de ce comité sont appliqués par le groupe anglais ou protestant de ce département. Le comité protestant dont les actes sont, comme le sont aussi ceux du comité catholique, sujets à l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil, détermine le cours d'étude à suivre dans ses écoles élémentaires, dans ses écoles modèles, dans ses académies ou ses "high schools;" choisit ses livres de classe, gouverne ses écoles normales et ses bureaux d'examineurs, examine les candidats au poste d'inspecteur et fixe les limites des districts d'inspection; détermine les jours de congé dans les écoles, distribue les octrois aux écoles protestantes supérieures et aux municipalités pauvres (protestantes) et fait d'une manière générale tous les règlements concernant l'organisation, l'administration et la discipline de ses écoles. En contrôlant les cours d'étude, le comité protestant détermine aussi de quelle langue on doit se servir pour l'instruction et quelles sont les autres langues que l'on peut étudier. Quant à l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil, on peut dire qu'elle n'a pratiquement jamais été refusée. Je ne crois pas que la maîtrise absolue de l'éducation protestante qu'a le comité protestant soit aussi bien comprise qu'elle devrait l'être, en dehors de la province. Je ne pense pas, dois-je ajouter, qu'une pareille indépendance dans la maîtrise de l'éducation et dans son administration ne soit accordée à une minorité religieuse dans aucune autre partie de l'Empire."

Instruction civique

GOVERNEMENT ET ADMINISTRATION

ORGANISATION ECCLÉSIASTIQUE

D'après le recensement de 1911, la province de Québec compte 1,724,683 catholiques romains sur une population totale de 2,003,232. Voici dans quelle proportion se répartissent les autres dénominations religieuses: anglicans, 102,784; presbytériens, 64,125; méthodistes, 42,444; israélites, 30,268. Les autres habitants de la province, au nombre de 39,028, appartenaient à d'autres religions ou bien n'avaient pas déclaré leur confession religieuse.

Sur 1,000 habitants, dans la province de Québec, il y a donc 862 catholiques romains, 52 anglicans, 32 presbytériens, 21 méthodistes, 15 juifs et 18 personnes appartenant à d'autres religions.

I

Au point de vue catholique, la province civile de Québec est partagée en trois provinces ecclésiastiques: (1)

La province ecclésiastique de Québec, comprend cinq diocèses et une préfecture apostolique: Québec, Trois-Rivières, Rimouski, Chicoutimi, Nicolet et le vicariat apostolique du Golfe Saint-Laurent. (2)

La province de Montréal, comprend cinq diocèses: Montréal, Saint-Hyacinthe, Sherbrooke, Valleyfield et Joliette.

La province d'Ottawa (située partie dans Québec et partie dans Ontario) comprend trois diocèses: Ottawa, Pembroke, Mont-Laurier et le Vicariat apostolique de Témiscamingue.

A la tête de chaque province ecclésiastique est placé un archevêque. Les villes où réside un archevêque dans la province de Québec, sont Québec et Montréal. A Ottawa (Ont.), réside aussi un archevêque; une partie notable de la province ecclésiastique d'Ottawa se trouve dans la province de Québec. (3)

A la tête de chaque diocèse réside un évêque, suffragant du Métropolitain, c'est-à-dire de l'archevêque.

Le diocèse est une partie de la province ecclésiastique, c'est une étendue de pays sous la juridiction religieuse d'un évêque ou d'un archevêque. Le diocèse est délimité par l'autorité ecclésiastique et érigé par le Pape.

Chaque diocèse, au point de vue religieux, est gouverné par un évêque. L'évêque est nommé par le Pape; il administre son diocèse sous la juridiction du Souverain Pontife; il est pour ses diocésains l'organe de l'Église et le représentant de Jésus-Christ sur la terre.

Le diocèse est divisé en paroisses.

La paroisse est une fraction du diocèse catholique dont le territoire est délimité par l'autorité ecclésiastique, et où un curé fait les fonctions de pasteur spirituel envers les catholiques qui l'habitent. D'ordinaire, en notre province, le territoire de la paroisse est érigé par l'autorité civile en municipalité pour des fins municipales. (4)

La paroisse est administrée au spirituel par le curé qui a charge d'âmes, au temporel par le curé et son conseil de Fabrique, composé des anciens et nouveaux marguilliers. (5)

Le curé est un prêtre auquel l'évêque confie la charge des âmes dans une paroisse. Le curé est nommé par l'évêque. Il administre sa paroisse sous la juridiction de l'évêque, comme ce dernier gouverne son diocèse sous la juridiction du Souverain Pontife.

II

Nous avons vu précédemment que sur une population totale de 2,003,332, (6) il y a 1,724,683 catholiques romains et 278,549 appartenant à d'autres dénominations religieuses. Voici comment se répartissent les principales dénominations:

Anglicans, 102,684; Presbytériens, 64,125; Méthodistes, 42,444.

(1) La province ecclésiastique est une étendue de pays comprenant plusieurs diocèses; elle est érigée par décret du Saint-Siège.

(2) Les Iles-de-la-Madeleine, au point de vue catholique, relèvent du diocèse de Charlottetown, Ile-du-Prince-Edouard.

(3) Voici les villes épiscopales dans la province de Québec: Québec, Trois-Rivières, Rimouski, Chicoutimi, Nicolet, Sept-Îles, Montréal, St-Hyacinthe, Sherbrooke, Valleyfield, Joliette, Mont-Laurier.

(4) Un arrondissement non érigé en paroisse canonique, mais desservi par un prêtre, s'appelle mission.

(5) Les marguilliers sont élus par les francs-tenanciers de chaque paroisse, conformément à la loi des Fabriques.

(6) Recensement de 1911.

Pour les anglicans, il y a deux diocèses dans la province de Québec: l'un à Québec, l'autre à Montréal. Dans chacune de ces villes réside un évêque. Puis la province est partagée en trois cents paroisses et missions environ, où demeure un pasteur ou ministre du culte.

Chez les presbytériens, les pasteurs sont élus par les fidèles, et la juridiction spirituelle est partagée en trois degrés: le conseil presbytéral, la synode provincial, enfin l'assemblée générale.

Les églises ou sociétés méthodistes sont divisées en classes, subdivisées elles-mêmes en circuits. La parole de Dieu est annoncée par quiconque, pasteur ou laïque, se sent inspiré. Les sacrements, c'est-à-dire le Baptême et la Cène, sont administrés par des pasteurs, généralement nommés prédicants. Ceux-ci président également au gouvernement des sociétés, conjointement avec les délégués laïques. Une conférence annuelle, composée de cent prédicateurs, exerce la juridiction suprême sur toute la société.

C.-J. MAGNAN.

HYGIÈNE

AUTOUR DE L'ÉCOLE

Avec la saison plus chaude le dégel arrive. Nous répétons cette vérité élémentaire pour engager nos institutrices à bien surveiller les alentours de la maison d'école à cette époque de l'année.

En disparaissant, la neige laissera exposés à la décomposition tous les déchets, toutes les matières qui se sont accumulées dans le cours de l'hiver. Dans le voisinage immédiat de l'école, ces matières en décomposition souilleront l'atmosphère et pénétreront dans la classe. En circulant autour de la maison, les enfants transporteront ces pourritures et les distribueront partout.

Nous voyons tout de suite l'importance de faire disparaître sans retard ces choses nuisibles.

Il est aussi de la plus extrême importance de faire mettre en ordre et en état de grande propreté les cabinets d'aisance.

La moindre négligence sous ce rapport serait criminelle, et nous avons raison d'espérer que nous sommes bien compris. Il faut absolument que ces endroits, destinés à être fréquentés par toute la classe, soient exempts de toute souillure. Il est entendu, n'est-ce pas, que les cabinets sont bien éclairés et très bien aérés.

Que l'institutrice ne se lasse pas de répéter à ses élèves que c'est un manque de dignité personnelle très grave que de négliger, en ces endroits, les lois de la propreté et des simples convenances.

J.-G. PARADIS, M.D.

MÉTHODOLOGIE**La rédaction à la petite école**

L'image exposée aux regards des élèves sera observée pendant quelques instants en silence, et le maître engagera ensuite la conversation pour s'assurer s'ils ont bien observé, et les aider à perfectionner leur observation.

Maître.—Vous avez bien pensé à ce que vous voyez, et vous devez être capables d'en parler et de dire ce que l'image représente. Voyons, Lucien, dites-nous donc si la scène se passe à l'intérieur ou au dehors.

Lucien.—Monsieur, c'est une scène d'intérieur; je pense que c'est dans une cuisine.

Maître.—Qu'est-ce qui vous le fait croire ?

Lucien.—On voit la table avec sa nappe blanche, sur laquelle est un plat, puis une petite jarre et un autre objet qu'on ne distingue pas bien. Il y a aussi une tablette qui supporte des objets que l'on voit ordinairement dans la cuisine.

Maître.—Avec la table, voyez-vous d'autres meubles ?

Lucien.—On voit seulement une chaise.

Maître.—L'image, en effet, ne représente pas une grande partie de la cuisine, et c'est pourquoi l'on ne voit pas d'autre meuble. Maintenant, Émile, voulez-vous nous dire combien de personnes sont représentées dans cette scène ?

Émile.—Monsieur, il y en a trois

Maître.—Est-ce que ce sont trois grandes personnes ?

Émile.—Non, Monsieur, il y a deux grandes personnes et un enfant.

Maître.—Croyez-vous que les grandes personnes sont le père et la mère de l'enfant ?

Émile.—Je crois plutôt que ce sont le grand-père et la grand-mère.

Maître.—Pourquoi croyez-vous cela ?

Émile.—Parce que la petite fille est très jeune et que les deux grandes personnes sont très vieilles.

Maître.—C'est bien répondu. Voyons, Charles, à votre tour, parlez-nous des occupations des personnages, que font-ils ?

Charles.—Je pense qu'ils se reposent tranquillement, au moment où ils sont représentés.

Maître.—Oui, mais ont-ils l'air retirés chacun en soi-même ? Ou bien causent-ils ?

Charles.—Ils ont l'air de causer joyeusement.

Maître.—Sont-ils assis ?

Charles.—La grand-mère seule est assise.

Maître.—C'est vrai, nous avons vu qu'il n'y a qu'une chaise. Croyez-vous qu'il n'y en a qu'une ?

Charles.—Il doit y en avoir d'autres que l'image ne montre pas. Celle du grand père doit être en arrière.

Maître.—Maintenant, Maurice va nous dire ce que fait le grand père. Voyons, Maurice!

Maurice.—Monsieur, il est debout, une main appuyée sur la table et l'autre tenant sa pipe allumée qu'il présente à la grand mère.

Maître.—Est-ce qu'on ne dirait pas qu'on l'entend parler? Que peut-il dire?

Maurice.—Je crois qu'il trouve le tabac très bon, car il est tout souriant; on dirait qu'il dit à sa femme: "Quelle bonne pipe? Goutez-y donc!"

Maître.—C'est bien cela. C'est un bon cœur qui n'aime pas à jouir du bonheur tout seul; il veut le faire partager. Mais croyez-vous que la grand mère va s'empresse d'y goûter, à cette bonne pipe?

Maurice.—Oh! non, Monsieur!

Maître.—Et pourquoi?

Maurice.—Parce que les femmes ne fument pas. Elle ne trouverait pas ça bon.

Maître.—Comment voyez-vous que la grand mère ne veut pas goûter à la pipe?

Maurice.—Elle se détourne la tête et lève la main comme pour repousser la pipe.

Maître.—A-t-elle l'air fâchée! Dites-nous cela, Lucien.

Lucien.—Non, monsieur, au contraire, elle rit de l'idée drôle du grand père qui veut la faire fumer.

Maître.—Très bien! Et la petite fille, que fait-elle?

Lucien.—Elle est accoudée sur les genoux de la grand mère et regarde.

Maître.—A-t-elle quelque jouet?

Lucien.—On n'en voit pas, Monsieur; elle a bien quelque chose dans la main gauche, mais on ne distingue pas ce que c'est.

Maître.—Maintenant, Émile, et les autres, regardez bien la figure de la petite fille; est-ce que vous n'y lisez pas ce qu'elle pense?

Émile.—Cette scène a l'air de l'amuser.

Maître.—Certainement, mais ses lèvres ne vous disent-elles rien?... Trouvez-vous, Charles?

Charles.—Monsieur, on dirait qu'elles les serre et les desserre comme un fumeur, comme elle voit faire à grand père quand il fume.

Maître.—N'est-ce pas comme si elle parlait à grand mère? que peut-elle lui dire? . . . Trouvez-vous, Maurice?

Maurice.—On dirait qu'elle montre à grand mère que ce n'est pas difficile. C'est comme si elle lui disait: "Grand mère, ce n'est pas difficile; on fait comme cela." Et elle fait aller ses petites lèvres.

Maître.—Voilà! c'est bien cela. Vous voyez comme en regardant attentivement et en réfléchissant, on trouve la pensée d'un artiste exprimée dans son tableau.—Maintenant vous avez certainement bien compris le sujet et vous pourrez en faire une petite composition pour dire par écrit

ce que l'artiste a dit par le dessin. Pour vous aider, je vais vous donner un canevas qui vous permettra de mettre de l'ordre dans votre travail.

CANEVAS.—Dites que vous avez vu une belle image—parlez du lieu où la scène se passe, des quelques objets qu'on y voit—parlez ensuite des personnages.... leur occupation du moment.... ce qu'ils font en se reposant.... le grand-père fume en jasant.... comment il trouve le tabac.... il n'est pas égoïste.... il se lève et veut faire partager son plaisir à grand'mère. Faites-le parler.... Comment il est reçu.... air de la grand'mère. Ce que fait la petite-fille.... ce que semble dire sa petite bouche. Finissez en disant ce que vous pensez du tableau.

—Si les élèves ont été bien attentifs à l'exercice oral préparatoire, ils seront capables, avec l'aide de ce canevas, de faire une bonne composition.

Il ne s'agit pas de *littérature* dans cet exercice, mais simplement d'exprimer avec *ordre et correction* des pensées et des sentiments à la portée de l'élève. On pourra donc obtenir quelque chose comme ce qui suit :

—“Je viens de voir une jolie gravure qui m'a bien intéressé. La scène se passe dans une cuisine, mais on voit juste assez de détails pour s'en apercevoir : une table avec sa nappe, une seule chaise visible, un bout de tablette sur laquelle se trouvent deux vaisseaux et un plat. L'artiste n'a pas donné d'importance à tout cela, mais tout son tableau est rempli par les trois personnages : le grand-père, la grand'mère et leur charmante petite-fille, âgée de quatre ou cinq ans. C'était le moment du repos et l'on jasant bien tranquillement et joyeusement ; le grand-père, c'est tout naturel, fumait sa pipe en jasant. Il faut croire que le tabac était excellent, car il s'est levé et, penché sur la table où il s'appuie d'une main, il présente sa pipe à la grand'mère assise de l'autre côté ; on croirait l'entendre dire : “Quelle bonne pipe ! ma vieille. Goûtes-y donc !” Mais la vieille, toute se défendre et repousser la pipe en riant de l'idée drôle qu'a son vieux de vouloir la faire fumer. La petite-fille, accoudée sur les genoux de sa grand-mère, semble s'amuser beaucoup de cette scène ; elle regarde en souriant grand'maman et pinçant les lèvres comme elle a vu faire à grand-papa ; elle paraît dire : “Ce n'est pas difficile, grand'maman, on fait comme cela”. Et elle fait aller ses lèvres comme le grand-père quand il fume. L'artiste a su mettre dans son tableau de la lumière et de la vie ; il a su mettre sur le visage de ses vieux une expression qui montre bien que leur cœur n'a pas vieilli, et qu'il n'y a jamais eu de gros nuages dans leur longue vie de ménage.

—Si les élèves ne sont pas tous assez habiles pour faire un travail d'une certaine perfection, il seront au moins tous capables de faire une *esquisse*, une *ébauche*, si l'on veut. Et une bonne esquisse, une bonne ébauche, est un travail considérable. Il faut savoir apprécier comme tel, c'est-à-dire comme travail considérable, le devoir des élèves moins habiles qui auront cependant, avec un effort réel, aligné simplement en ordre des phrases correctement construites, dont l'ensemble donnerait simplement une idée exacte du tableau.

H. NANSOT,

Inspecteur d'écoles.

LEÇON D'ANGLAIS

D'APRÈS LA MÉTHODE NATURELLE

In what is the man sitting? He is sitting in an armchair.

What has he around him? Or, Around him what has he? Or, He has what around him? He has a quilt around him. Or, Around him he has a quilt. Or, He has around him a quilt.

Where are his feet? They are at the end of his legs. Don't be too funny, answer my question, where are his feet? If they are not at the end of his legs, I don't know where they are.

Can't you see where they are. How can I see where his feet are when I can't see them. I don't even know if he has any feet.

Yes, you know that he has feet? I may suppose, or think or imagine that he has feet, but I can't know it without seeing them.

On the floor, in front of the man what is there. There is a tub on the floor in front of the man.

On the floor to the man's right what do you see? On the floor to the man's right I see a pair of slippers and a kettle.

To whom, do you suppose, do the slippers on the floor belong? I suppose they belong to the man.

What are slippers used for? They are used for covering the feet.

If slippers are used for covering the feet and the man owns a pair of slippers what must you conclude? I suppose I must conclude that the man must have a pair of feet hidden somewhere.

Don't be funny but answer the question. Please, sir, I am not funny, I am trying to be absolutely exact, and I am sure you'll admit, sir, that if the old fellow has feet, as I suppose he has since he has slippers, they must be hidden as neither you nor I can see them.

Very well my absolutely exact friend where are the man's feet hidden? They are hidden in the tub.

Now do you think the man has his feet in the tub in order to hide them? No, sir, I don't think he has them in the tub in order to hide them.

What else is there in the tub beside the man's feet? There is water in the tub.

Now where are the man's feet? They are in the water in the tub.

Is the water in the tub hot or cold? It is.

"It is", what do you mean. What I say, sir, it is hot or cold.

Well since you are so very precise, which, is the water hot or cold? But, sir, is not precision a good quality?

Yes certainly it is a very good quality but it may be carried too far. Now answer, the water is which, hot or cold? I can't answer that question, I did not put my hand into it.



UNE BONNE PIPE !

(Voir la "Rédaction à la petite école", au chapitre de la
Méthodologie, présente livraison.)

Can't you find out in some cases, whether water is hot or cold in another way than by putting your hand into it? Oh, yes, sir, I can tell whether water is hot or cold by putting a thermometer into it.

In the present case, using your eyes, can you say whether it is hot or cold? Yes, sir, using my eyes, I can tell that it is hot.

How do you know that it is hot? I know that it is hot because I see steam rising from it.

Is there anything else which would lead you to suppose the water to be hot? No, sir, I don't know of anything which would lead me to suppose the water to be hot.

On the floor besides the tub and the slippers what is there? On the floor besides the slippers and the tub there is a kettle.

What is a kettle? It is a vessel in which water is boiled.

How comes the kettle to be on the floor? I suppose that after the boiling water which it contained had been poured into the tub it was placed on the floor.

Well don't you see that the water should be hot if a kettleful of boiling water was poured into the tub? No, sir, I don't see it at all.

What do you mean? explain yourself? It is very clear, sir, the tub is a big tub and the kettle is a little kettle, what is called a tea-kettle; now, sir, how could one small tea-kettle of water heat a big tubful of water?

There is some sense in what you say, but perhaps that several kettlefuls of boiling water were poured into the tub; what do you think? I don't think so, sir.

Why don't you think so? Before the second kettleful of water could be boiled, the first kettleful would have cooled in the tub.

How then do you explain the fact that the water in the tub is steaming hot? I see only one way of explaining it.

Let us hear it. The tub was partly filled with water as it runs from the tap in the kitchen or bathroom, then a kettleful of boiling water was emptied into the tub, after which the man put his feet, which were red-hot into the water, when it immediately began to steam, warmed up by the heat from the man's feet. Don't you think, sir, that my explanation is a good one? No, I am sorry to say that I think your explanation shows more imagination than good sense. To my mind you are talking absolute nonsense. Please, sir, you are not very complimentary; I was quite proud of myself.

I suppose so, but don't you know the saying, about pride? No, sir, I never heard of any saying about pride; please tell me, sir, what is it?

It is "pride goes before a fall." How do you account for the hot water, sir?

Oh, I suppose that several vessels with lukewarm water were emptied into the tub and then it was raised to its present temperature by means of a kettleful of boiling water.

I understand, sir; then you don't believe that it was the heat from the man's feet? No, I don't believe it was the heat from the man's feet, and what is more, I hope you don't believe it either.

Why do you hope that I don't believe it, sir? I hope it because if you do, it is a sign that you have no sense? Please, sir, what is sense? It is the quality which enables men and boys to avoid doing or saying foolish things.

Why has the man put his feet into hot water? He has put them into hot water to wash them.

If he wanted to wash his feet what else would he use besides water? I suppose he would use soap.

What else would he use? I don't know of anything else that he would use.

Well he would use a wash-rag or a towel.

When his feet were washed what would he do? He would dry them.

What would he dry them with? He would dry them with a towel.

If the man is washing his feet how comes it that there is neither soap, wash-rag, nor towel to be seen? Perhaps the soap and the wash-rag are in the water and the towel on the other side of the tub.

How is a wash-rag used? Or, A wash-rag is used how? I suppose it is wetted, soaped, and rubbed on the part to be washed.

Is the man rubbing his feet with a wash-rag? No he is not.

Then he is not washing his feet? Not, at the present moment but he may have abandoned his feet for a moment to attend to his nose.

The man is not washing his feet, what is he doing? He is taking a foot-bath.

What kind of a foot-bath is he taking? He is taking a hot foot-bath.

Why is he taking a hot foot-bath? A doctor told him to put his feet into hot water, I suppose.

Why did the doctor tell him to put his feet into hot water? He told him to put his feet into hot water because he thought it would do him good, I imagine.

Why did the doctor think that if the man put his feet into hot water that it would do him good? Please, sir, I am not a doctor, and I can't answer your question.

Well it is evident that the man is ill, is it not? Yes sir, I think it is quite evident that he is ill.

What is the matter with him do you think? I suppose he has a bad cold or the *grippe*.

What happens to persons who have a bad cold or the *grippe*? They, cough, sneeze, blow their noses, breathe hard, and do many other disagreeable things.

Why do they cough, sneeze and blow their noses? Please, sir, ask me something easier.

When a person is in good health the skin is moist; you know why, I suppose? Yes, I imagine do, he is sweating.

What other word might you use instead of sweating? Is it perspiring? Yes, it is.

But sir, sweating is a better word than perspiring.

Why do you say that sweating is a better word than perspiring? Sacred History proves it, sir; did not God say to Adam, when he drove him from the Garden of Paradise: "Thou shalt earn thy bread by the sweat of thy brow"; now God certainly knows the best words to use, and He said sweat, not perspiration.

You are quite learned, but you forget that it is only during the time when a man is earning his bread that he sweats, at other times he perspires.

I think it is time for me to tell you that you make very nice distinctions, sir; according to your statement a man who is living on the money which his father left him does not sweat, he perspire; on the other hand his poor father sweated.

I think, my young friend, that it will be better to get back to the poor man with his feet in tub, otherwise you may begin to sweat.

You said, before you began to quote Sacred History, that the skin of a person in good health is moist because the person is perspiring; where does the moisture called perspiration or sweat come from? It comes from the pores in the skin.

For the perspiration to come from the skin, in what state my must the pores be? I suppose they must be open.

Very good indeed; now when a person has a bad cold or the *grippe* or any of several other diseases, the pores are closed, or choked with matter; the perspiration ceases issuing from them; the skin becomes dry; the harmful matter which it is the business or function of the pores to eliminate from the system remains in the body, is thrown back on the internal organs, stomach, lungs and throat, the latter is filled with matter, the nostrils run, the person coughs, sneezes, blows his nose, is hoarse, irritable, and generally uncomfortable, do you understand? Yes, sir, I think I understand; the pores are like chimneys from which smoke issues when they are drawing well; if any thing happens to stop their draft, the smoke instead of coming out and being lost in the open air is thrown back into the house, where it does a lot of damage, chokes the inmates, makes their eyes and noses run, causes them to cough, sneeze, say things that are not polite, and renders them generally uncomfortable, am I right, sir? You are quite right.

Please, sir, I think I can now explain why a person who has a bad cold sometimes puts his feet into hot water.

Do you, well then explain, I am all attention. This is how I understand it, sir, a person has a bad cold, his pores are all closed; he wraps himself in a blanket or quilt, he puts his feet into hot water, he takes a hot drink, his skin dilates or expands under the action of the heat, the pores open wide the smoke pours forth, no not the smoke, I mean the perspiration, comes out;

the man goes to bed perspires freely and copiously; the inside organs are relieved of the pressure and the patient falls into a sound and restful sleep. Very good indeed you are improving.

How many legs has the armchair, in which the man is sitting? It has four legs.

What do you call the crosspieces which keep the legs from spreading apart? They are rungs.

How many rungs are there? There are three rungs.

What is the shape of the back of the armchair? It is curved.

In what kind of quilt is the man wrapped? He is wrapped in a patchwork quilt.

What is a patchwork quilt made of? It is made of many patches or pieces of cotton.

Are the pieces sewed together any way, without design? No they are sewed together in such a way as to form a pattern.

What has the man in his right hand? He has a handkerchief in his right hand.

What is he doing with it? He is holding it to his nose.

What is he doing with his left hand? He is holding the quilt tightly round him?

Why is he holding the quilt tightly round him? He is holding it tightly round him to prevent any heat from escaping.

Of what is the tub made? It is made of wood.

What is each of the pieces of wood which the tub is made of called? It is called a stave.

Then the tub is made of what? It is made of staves.

The iron bands which bind the staves together are what? They are hoops.

How many hoops has the tub? It has three hoops.

Describe the picture briefly.

It is a picture of an old man, wrapped in a big quilt, seated in an armchair with his feet in a tub of hot water.

Describe the picture giving more details.

The picture shows a man suffering from a bad cold. He is seated in a wooden armchair; has a big patchwork quilt wrapped around him, and has his feet in a tub of hot water. One of his hands holds a handkerchief to his nose while the other is employed in keeping the quilt wrapped tightly round him. On the floor near the tub are a kettle and a pair of dressing slippers. It is evident that the man desires to make his skin perspire copiously; let us hope that success may crown his efforts.

J. AHERN

Histoire du Canada

MISSIONS DE LA NOUVELLE-FRANCE

(Reproduit du GÉNIE DU CHRISTIANISME, édition de 1877, publiée à Tours, chez Mame (1))

Nous ne nous arrêterons pas aux missions de la Californie, parce qu'elles n'offrent aucun caractère particulier, ni à celles de la Louisiane, qui se confondent avec ces terribles missions du Canada, où l'intrépidité des apôtres de Jésus-Christ a paru dans toute sa gloire.

Lorsque les Français, sous la conduite de Champlain, remontèrent le fleuve Saint-Laurent, ils trouvèrent les forêts du Canada habitées par des sauvages bien différents que ceux qu'on avait découverts jusqu'alors au nouveau monde. C'étaient des hommes robustes, courageux, fiers de leur indépendance, capables de raisonnement et de calcul, n'étant étonnés ni des mœurs des Européens ni de leurs armes, (2) et qui, loin de nous admirer comme les innocents Caralbes, n'avaient pour nos usages que du dégoût et du mépris.

Trois nations se partageaient l'empire du désert : l'Algonquien, la plus ancienne et la première de toutes, mais qui s'étant attiré la haine par sa puissance, était prête à succomber sous les armes des deux autres; la Huronne, qui fut notre alliée, et l'Iroquoise, notre ennemie.

Ces peuples n'étaient pas vagabonds; ils avaient des établissements fixes, des gouvernements réguliers.

Nous avons eu nous-même occasion d'observer chez les Indiens du nouveau monde toutes les formes de constitutions des peuples civilisés: ainsi les Natchez, à la Louisiane, offraient le despotisme dans l'état de nature; les Greccks de la Floride, la monarchie; et les Iroquois, au Canada, le gouvernement républicain.

Ces derniers et les Hurons représentaient encore les Spartiates et les Athéniens dans la condition sauvage: les Hurons, spirituels, gais, légers, dissimulés toutefois, braves, éloquentes, gouvernés par des femmes, abusant de la fortune et soutenant mal les revers, ayant plus d'honneur que d'amour de la patrie; les Iroquois séparés en cantons que dirigeaient les vieillards ambitieux, politiques taciturnes, sévères, dévorés du désir de dominer, capables des plus grands vices et des plus grandes vertus, sacrifiant tout à la patrie; les plus féroces et les plus intrépides des hommes.

Aussitôt que les Français et les Anglais parurent sur ces rivages, par un instinct naturel, les Hurons s'attachèrent aux premiers; les Iroquois se donnèrent aux seconds, mais sans les aimer: ils ne s'en servaient que pour se procurer des armes. Quand leurs nouveaux alliés devenaient trop puissants, ils les abandonnaient; ils s'unissaient à eux de nouveau quand les Français obtenaient la victoire. On vit ainsi un petit troupeau de sauvages se ménager entre deux grandes nations civilisées, chercher à détruire l'une par l'autre, toucher souvent au moment d'accomplir ce dessein, et d'être à la fois le maître et le libérateur de cette partie du monde.

Tels furent les peuples que nos missionnaires entreprirent de nous concilier par la religion. Si la France vit son empire s'étendre en Amérique par delà les rives du Meschacébé; si elle conserva si longtemps le Canada contre les Iroquois et les Anglais unis, elle dut presque tous ses succès aux Jésuites. Ce furent eux qui sauvèrent la colonie au berceau, en plaçant pour boulevard devant elle un village de Hurons et d'Iroquois chrétiens, en prévenant des coalitions générales d'Indiens, en négociant des traités de paix, en allant seuls s'opposer à la fureur des Iroquois, pour traverser les desseins des Anglais. Les gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre ne cessent dans leurs dépêches de peindre nos Missionnaires comme leurs plus dangereux ennemis: "Ils déconcertent, disent-ils, les projets de la puissance britannique; ils découvrent ses secrets et lui enlèvent le cœur et les armes des sauvages".

La mauvaise administration du Canada, les fausses démarches des commandants, une politique étroite et oppressive, mettaient souvent plus d'entraves aux bonnes intentions des Jésuites

(1) La première édition du *Génie du Christianisme* parut en 1802.

(2) Dans le premier combat de Champlain contre les Iroquois, ceux-ci soutinrent le feu des Français sans donner d'abord de moindre signe de frayeur ou d'étonnement.

que l'opposition de l'ennemi. Présentaient-ils les plans les mieux concertés pour la prospérité de la colonie, on les louait de leur zèle, et l'on suivait d'autres avis. Mais aussitôt que les affaires devenaient difficiles, on recourait à ces mêmes hommes qu'on avait si dédaigneusement repoussés, on ne balançait point à les employer dans des négociations dangereuses, sans être arrêté par la considération du péril auquel on les exposait. L'histoire de la Nouvelle-France en offre un exemple remarquable.

(à suivre)

CHATEAUBRIAND

DOCUMENTS SCOLAIRES

Monsieur le Surintendant visite l'École Normale de Hull

Le premier février, jeudi soir, l'école normale de Hull fêtait la visite à l'institution de l'honorable C.-F. Delâge, Surintendant de l'Instruction publique.

PROGRAMME DE LA SOIRÉE

I—Piano (un duo); II—Adresse de Mlle la Présidente du Cercle pédagogique; III—Grand Chœur (Les trois jours de Christophe Colomb); IV—L'enseignement ménager à l'école normale: conférence pour la négative; V—Déclamation: A la langue française; VI—L'enseignement ménager à l'école normale: conférence pour l'affirmative; VII—Le débat entre les membres du Cercle; VIII—La conclusion par Mlle la Présidente; IX—Chant patriotique: Canadiens toujours; X—Adresse de M. le Principal; XI—Paroles de M. le Surintendant.

En la personne de M. le Surintendant, Mlle la Présidente du Cercle pédagogique a salué le gardien officiel de la *Langue française* chez nous, par nos écoles.

.... "Toutefois, disait-elle, le Cercle pédagogique vous offre avec l'hommage d'un débat sur l'enseignement ménager un compliment tout cordial et le voici: M. le Surintendant, nous avons le culte de la langue française; et même ici, aux confins de la Province, dans un district du Canada où la parole française ne subsiste qu'à force de luttes, notre culte du verbe de France est chaud, exalté, impatient de se proclamer.

Or, de par votre noble fonction, M. le Surintendant, vous êtes à nos yeux le gardien officiel de l'école par qui la parole française se fait populaire à la fois et châtée; vous êtes donc pour nous l'objet d'un respect profond et d'une profonde reconnaissance. Animées de ces sentiments de haute et ardente estime envers votre personne, les normaliennes du Cercle pédagogique éprouvent une joie grande de vous posséder pendant cette soirée, M. le Surintendant, sous le toit béni de leur *Alma Mater*."

En la personne de M. le Surintendant, M. le Principal, à son tour, salue le gardien officiel de l'école de la province de Québec, constituée en conformité avec les principes de l'Église.—"Nous vivons, disait-il, dans un siècle où la question scolaire est un des grands soucis des États. Ceux qui gouvernent les peuples, ont manifestement de l'école populaire deux conceptions, la catholique et l'autre, l'autre qui, toujours davantage, s'imprègne de l'esprit maçonnique. La franc-maçonnerie combat pour une école qui doit être la maison d'enseignement de l'État, et de l'État exclusivement. Cette école ferme ses portes contre l'Église et la Famille; pour l'enfant qui entre dans la maison d'enseignement maçonnique, à son grand préjudice, toute paternité tutélaire périt, et celle du Ciel et celle du foyer...."

"Dans la conception catholique, la petite école du village ou du rang est le prolongement de la maison paternelle, placée sous la protection de l'Église et de l'État. Dans cette maison d'école, et avec le souci d'une collaboration harmonieuse, entrent trois maîtres et seigneurs: le Père, d'abord, car l'élève est son fils; puis l'Église et l'État, celle-là car l'élève est un enfant de Dieu, et celui-ci puisque l'élève est le citoyen de demain...."

"Le privilège et le bonheur de la province de Québec, c'est que son école est établie et conduite en conformité avec les principes de l'Église. Or en votre qualité de Surintendant et de Président du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, honorable M. Delâge, vous êtes constitué le gardien officiel de l'admirable école de notre chère province de Québec: c'est là, sans contester une fonction de haute confiance qui vous honore, M. le Surintendant, plus que je ne saurais le dire."

UN HOMMAGE

L'hommage particulier de l'école normale à M. le Surintendant lui fut offert par le Cercle pédagogique: ce fut un débat sur la science du ménage. A l'école normale ferons-nous place à l'enseignement ménager? Non, répondait Mlle Laura:

"Quand on nous eut fait connaître le sujet de notre débat, j'éprouvai un intime contentement et, tout comme Béranger, je m'écriai: J'ai mon affaire. Et devant mes yeux passait et repassait la vision aimée d'une grand'mère toute gracieuse, toute blanche sous son bonnet de dentelle quand elle nous recevait aux jours de fête. Qu'ils sont doux à mon cœur ces souvenirs d'antan!

Ma petite sœur et moi arrivions longtemps avant l'heure du repas. A la cuisine, grand'mère préparait avec diligence les mets et le régal. Volontiers nous lui pritions le secours de nos petits bras. Et à nous sentir utiles de la sorte, quelle fierté animait nos âmes! quelle joie brillait dans nos yeux...

Je revois aussi la grande cuisine toujours claire et gaie, grâce à ses nombreuses fenêtres qui laissaient largement pénétrer la lumière du soleil; le gros poêle ronronnait au milieu de la pièce; six larges casseroles laissaient échapper une grosse vapeur parfumée; la table portait de nombreux plats chargés de gâteaux exquis, de crèmes délicieuses, de fruits superbes.

—Grand'mère, comme une fée bienfaisante, s'agitait, allait, venait autour du foyer, tantôt soulevant le couvercle d'une casserole où mijote le ragoût, tantôt arrosant la dinde dorée qui pétillait sous le pot brûlant, tantôt remuant le potage qui fume bruyamment... Sous ses doigts actifs, les oranges et les pommes s'élevaient en pyramide, les tartes se couvrent d'une épaisse couche de crème, les noix s'unissent aux bonbons et les confitures vermeilles remplissent les plats de cristal.

A ce moment, ma petite sœur et moi, nous sautions de joie. Avec des soins infinis, nous portions toutes ces choses friandes dans la salle à manger, si accueillante, sous sa parure de fête.— Puis, quand la besogne était finie et que la visite n'arrivait pas, assises toutes deux aux genoux de grand'mère, nous cautions.

"Mais, grand'mère, qui vous a montré à faire toutes ces merveilles?" Et de la tête et des yeux, nous désignons les mets savoureux. Avec un sourire, grand'mère disait: "Mais, c'est ma maman, ma petite." — "Mais qui l'avait montré à votre maman, grand'mère?" — "Mais, c'est sa maman, ma petite." Et alors, ma petite sœur disait: "Ce sont toujours les mamans donc, grand'mère?" — "Oui, mon enfant, ce sont les mamans. Écoutez-moi bien."

"Quand, il y a bien longtemps, vinrent au pays nos vénéralisés ancêtres, ils apportaient avec eux leur courage et leur savoir. Le courage était bien grand, mais le savoir bien petit. Devant eux, c'est la forêt, derrière eux, c'était la forêt; autour d'eux, c'était la forêt. Nos grand-pères, les hardis colons, avec leur hache et leurs bras, défrichèrent la forêt; nos grand-mères cultivèrent le jardin, préparèrent les berceaux et les repas, parvenant, par des miracles d'ordre et d'économie, à faire de leur maison un petit paradis. Et cet héritage domestique, la mère canadienne l'a fidèlement transmis à ses filles; et c'est pourquoi, mes enfants, à l'école, on ne gaspille pas un temps précieux à vous enseigner les choses du ménage, ce serait inutile. Les Canadiennes possèdent instinctivement la science ménagère; elles ont cela dans le sang—cela s'apprend tout seul. Votre mère vous donnera l'enseignement ménager; et l'école, celui des savantes matières, que nous, les femmes d'autrefois, ne connaissions que de nom."

"Ma grand'mère avait raison! N'encroûtons pas les programmes de l'école des études ménagères; laissons à nos mères la tâche facile mais patiente de communiquer à leurs filles la science du ménage." Pour appuyer l'opinion de sa grand'mère, laquelle elle fait sienne, Mlle Laura prit plaisir à multiplier ses raisonnements.

Mlle Thérèse fut d'un avis tout autre et, pour gagner notre suffrage, elle aussi se mit à argumenter.

"Tout comme vous, dit-elle, je débute en évoquant un souvenir, Mademoiselle Laura.

"C'est l'heure du retour des classes. Les enfants reviennent de l'école, et par la porte en arrière pénètrent dans la cuisine. Hélas! par une circonstance exceptionnelle, imprévue, la douce et chère maman ne s'y trouve pas. Au eri traditionnel des enfants: "Où êtes-vous, maman?" personne n'a répondu. Et alors les enfants inquiets, ont, en un clin d'œil, gravi l'escalier et sans hésitation pénétré dans la chambre maternelle. Ils ont bien deviné. La mère est là, étendue sur son lit, et sa grande jeune fille, revenue depuis hier du couvent, baigne ses tempes, d'eau fraîche. Avec angoisse, les enfants ont demandé: "Maman est-elle malade?"

"La grand'sœur a mis un doigt sur ses lèvres, puis de la main, a fait signe de descendre. Et les petits se sont retirés, le cœur gros, et assis près du poêle, dans la cuisine, ils attendent maintenant qu'on vienne les rassurer.

"Ça ne retarde pas trop. La jeune fille descend et leur dit avec un bon sourire: "Enfin, maman repose. Pauvre chère mère! Imaginez-vous que nous étions à causer toutes deux, quand soudain elle s'est affaissée. Heureusement que mes connaissances médicales me sont revenues à l'esprit. Je l'ai étendue par terre, ai détaché ses vêtements, l'ai baignée d'eau froide—en un mot l'ai si bien soignée qu'elle dort paisiblement." Les enfants regardent la grand'sœur avec contentement. Ils la connaissent bien, leur Marie, elle est si bonne pour eux. Elle est revenue hier du couvent apportant un grand diplôme qui a fait s'extasier papa et maman et que les petits ont regardé avec curiosité. Ce soir, ils sentent qu'elle a pour eux un cœur de mère et s'en trouvent tout consolés.

"En ce moment le père ouvre la porte et entre joyeux.—"Où est ta mère, Marie?"—"Maman n'est pas bien, papa. Je l'ai fait se coucher."—"Est-ce possible? Qu'a-t-elle?" La jeune fille lui explique. Le père monte l'escalier sans bruit, puis descend de même.

"En effet, elle dort!"

"Il s'assied bien triste, le pauvre père. Sa longue journée de travail monotone repasse devant ses yeux et il sent une grande fatigue l'envahir. Il regarde les petits qui causent et rient tout bas (à cet âge on ne peut longtemps gémir), puis sa grande fille qui activement prépare le repas.

"Et voici que Marie met la table, dispose les couverts: "Papa, les enfants, venez souper". Et un potage parfumé, un rôti appétissant, des patates frites dorées, un beau gâteau se succèdent sur la table.

"Le père goûte de tout avec satisfaction, puis finalement s'exclame: "Je n'aurais jamais cru que tu fus si bonne cuisinière. Où as-tu appris cela, mon enfant?"

—"Mais au couvent, à l'école ménagère, papa!"

"Et le père tantôt si triste et si las se relève de table, fort pour porter son fardeau. Et pendant une longue quinzaine, la fille aînée tint la maison, fit la cuisine, soigna sa mère, en un mot, fut la Providence du foyer. Le père, orgueilleux de son enfant, alla raconter le tout à M. le Curé."

Puis, ayant confiance qu'elle peut convaincre ses auditeurs sans épuiser la matière, Mlle Thérèse se contenta d'établir par trois solides motifs que toute élève institutrice doit diligemment acquérir la science du ménage à l'école normale.

Les membres du Cercle pédagogique qui prennent part au débat sont loin d'être unanimes. Il en est qui parlent avec une remarquable ardeur. Évidemment l'image des mères aimées et admirées remue les cœurs. Leurs filles marcheront sur leurs traces. Tant mieux!

Mlle Alice, la Présidente du Cercle, résume le débat. Elle prend soin de le clore en assurant que dans toutes les écoles normales de Québec, et cela grâce aux actives Religieuses, leurs maîtresses, les élèves-institutrices recevront toujours un précieux enseignement ménager.

Avec le dessein de féliciter les normaliennes qui ont combattu avec entrain et aussi de répondre aux adresses, l'honorable M. Delâge se lève à son tour. Au milieu de sympathiques applaudissements souvent renouvelés, M. le Surintendant nous prodigue ses bonnes paroles.

DISCOURS DE L'HONORABLE CYRILLE-F. DELAGE

Monsieur le Principal,
Mesdames, Mesdemoiselles,
Messieurs,

Venu dans la Capitale de notre beau pays pour y remplir certains devoirs que m'impose la charge de Surintendant de l'Instruction publique, je me suis rappelé, je ne pouvais oublier que non loin de là, se trouvait une de nos belles, une de nos bonnes écoles normales, et que c'était certainement une excellente occasion pour la visiter, faire connaissance avec ceux qui s'y dévouent en travaillant avec *zèle, intelligence* et *patriotisme*, à la formation du personnel enseignant de cette importante région, *remercier* et *féliciter* les uns, stimuler les autres, et faire des vœux pour que le succès couronne de si nobles et si constants efforts.

Je vous ferais injure, Mesdames, Mesdemoiselles, si je laissais supposer un seul instant et plus longtemps que je suis dans une ignorance complète sur votre compte. Loin de là, vous avez une histoire que j'ai le plaisir de connaître. Je sais qu'il y a environ neuf ans, cet évêque, enlevé malheureusement trop tôt à votre affection et admiration, mais dont le souvenir est religieusement conservé, Monseigneur Ths-Z. Duhamel, en bon administrateur, considérant cet endroit, un point stratégique d'une grande valeur, un *saillant* pour parler le langage de l'heure actuelle, s'adressait au Gouvernement de la province de Québec, et lui demandait d'y ériger un de ces petits forts, modestes qu'on appelle des écoles normales, et qui sont, pour me servir d'une belle expression: "des citadelles et des sanctuaires", où se réchauffe la foi *antique*, se conserve la langue *maternelle*, s'apprend l'autre langue officielle du pays, la *langue anglaise*, se forment ceux à qui seront confiés nos enfants. Notre espérance et notre avenir.

Et que le succès couronna ses efforts, et qu'un édifice imposant bientôt s'éleva dans cette ville, dont les portes s'ouvrirent au mois de septembre mil neuf cent neuf. Qu'une de nos bonnes communautés religieuses de femmes en accepta la direction. Qu'un membre distingué de notre clergé en devint le principal, l'abbé S. Corbeil, et que dans sa personne la normalienne en *belles-lettres* ou en *philosophie*, ou en *pédagogie* a un guide sûr et éclairé.

Bref que tous sont au travail et que les espérances se sont réalisées; se réalisent, je possédais ces précieuses renseignements, mais il me tardait de faire *connaissance personnelle* plus intime avec ces pionniers de l'éducation, ces bienfaiteurs anonymes de ma province, de leur pays,

L'occasion s'est offerte hier et je l'ai saisie avec *plaisir* et *empressement* et veuillez croire que je suis heureux d'être ici pour répondre et à ce sentiment et à votre aimable invitation.

Honneur donc d'abord et *reconnaissance* à ceux qui ont demandé et obtenu et assuré la construction de cette école normale.

Remerciements et *félicitations* et courage à ceux qui y sont à l'œuvre.

C'est un poste avancé, c'est-à-dire un poste dangereux, exposé quotidiennement aux surprises, aux attaques, à la lutte. Bref un poste de *combat*. Et comment pourrait-il en être autrement quand on examine sa position géographique, les bords de l'Ontario, d'où sont souvent venus ceux qui ont toujours combattu l'expansion de la civilisation chrétienne et française. Séparé par une ligne imaginaire d'une province dont un élément important ne veut comprendre nos aspirations, habité enfin par une population d'origine différente. Il fallait donc du courage pour s'y *fixer*. Le courage n'a pas fait défaut. Il fallait du *patriotisme*, il n'a pas manqué. Il faut du travail et de l'intelligence pour s'y maintenir. Ce sont les autres qualités que vous avez, et tant que vous les aurez, vous ne serez pas délogés. Vous aurez le respect de vos adversaires, la confiance des vôtres.

L'éducation a toujours été notre grande préoccupation. Hier avec les pionniers arrivaient des missionnaires et des éducateurs. Avec Jacques-Cartier, Champlain, les Récollets, les Jésuites, les Sulpiciens. L'histoire se répète, à la suite du colon pénétrant dans la forêt, le prêtre et l'instituteur. A côté de l'église ne tarde pas à s'y élever la modeste école élémentaire, où se développent notre esprit religieux, notre patriotisme. Tissé de ces deux fortes fibres la fidélité au passé, la loyauté au présent, Mesdemoiselles, vous vous préparez à ce bel, à ce grand apostolat.

Ne négligez rien pour pouvoir le remplir avec grande efficacité. Aujourd'hui c'est l'heure de la formation, du noviciat, demain sonnera celle qui vous appellera au poste du devoir, qui sera peut être celui de l'épreuve, mais toujours, je n'en ai aucun doute et lui de l'honneur. Vous serez des dévouées collaboratrices, et mains plus sûres n'auront reçu une mission plus belle, plus délicate et plus importante.

C'est l'espoir que je fonde sur vous et en vous offrant mes remerciements les plus sincères pour cette cordiale réception, je vous prie de croire que je vous laisse avec la conviction que vous en assurerez la réalisation.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

POURQUOI OBÉIR A L'ÉGLISE ?

IV.—(Suite)

Il est à propos de rappeler encore une autre prédication. Celle-ci n'a pas sans doute de rapport direct au Messie; mais elle montre d'une manière frappante la présence de l'inspiration divine.

Au livre des Paralipomènes, qui est un supplément à l'histoire des Hébreux, on lit le fait qui suit (ch. XIV et XV):

Les Éthiopiens qui venaient d'établir leur suprématie en Égypte, où ils fondèrent, depuis, la 24^e dynastie, pénétrèrent jusqu'en Palestine avec une armée formidable. Asa, roi de Juda, va au-devant d'eux et les met en déroute. Il rentrait triomphant à Jérusalem, lorsque le prophète Azarias alla à sa rencontre et le complimenta en ces termes

«Écoutez-moi, Asa, et vous tous de la tribu de Juda et de la tribu de Benjamin. Le Seigneur a été avec vous parce que vous avez été avec lui. Si vous le cherchez, vous le trouverez; si vous l'abandonnez, il vous abandonnera. Il se passera de longs jours pendant lesquels Israël sera sans le vrai Dieu, sans prêtre et sans loi. Et lorsque, dans leur malheur, ils seront revenus au Seigneur Dieu d'Israël et le chercheront, ils le trouveront. En ce temps-là, personne ne pourra entrer ou sortir avec sécurité; la terre régnera sur tous les habitants de la terre. Les nations combattront contre les nations, les villes contre les villes, le Seigneur les accablera de toutes sortes de maux.»

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de mars 1917.

Est-il possible de voir plus clairement et plus loin dans l'avenir? Cette prophétie se réalise sous nos yeux. Elle ne pouvait s'appliquer au royaume d'Israël qui n'est jamais revenu au Seigneur et à été dispersé sans retour. Elle ne pouvait non plus s'appliquer à la captivité de Babylone, où les Juifs ont toujours conservé l'adoration du vrai Dieu et leur corps sacerdotal. Mais elle s'applique parfaitement à l'état actuel des Juifs, séparés du vrai Dieu dont ils ont méconnu le Christ; sans prêtres, car les rabbins ne sont point des prêtres au sens de la loi ancienne; dispersés enfin parmi les autres peuples dont ils subissent les lois, gardant cependant leur type et leur caractère national, comme réservés à des destinées futures. Peuple unique dont le rôle semble d'être au milieu du monde un témoin toujours vivant de l'action surnaturelle.

Si le prophète avait annoncé qu'un jour Israël serait détruit, cela était facile à prévoir; mais qu'il fût privé de toutes les conditions qui font son existence distincte, cela échappait à toute conjecture, et cela même est arrivé.

Ainsi, il apparaît manifestement que Jésus-Christ était attendu comme un grand personnage envoyé de Dieu pour renouveler la face du monde. La date approximative de son arrivée était connue; beaucoup de circonstances qui devaient le signaler étaient indiquées. Ce temps allait venir tel, suivant une autre prophétie de Daniel (ch. XII), "qu'il n'y en avait jamais eu parmi les nations, où dans une suite de générations nombreuses la science se multiplierait, où les justes resplendiraient comme le firmament, et leurs docteurs comme les étoiles". N'est-ce pas l'Église qui est annoncée, comme elle se présente aux yeux de

Dieu, avec la piété ardente de ses saints, la sublimité de ses docteurs, l'énergie de ses missionnaires, l'intrépidité de ses martyrs, les prodiges de sa charité? Sans doute elle n'est pas acceptée de tous, mais cela même est prouvé: "Beaucoup seront choisis et purifiés, mais les impies ne comprendront pas; les impies poursuivront le cours de leurs iniquités, les justes seuls comprendront la beauté des temps nouveaux."

Cette attente n'existait pas seulement chez les Juifs, elle s'était répandue sur toute la terre. On en trouve la trace dans nos auteurs classiques et jusque dans l'Extrême-Orient. La Chine à cette époque attendait une religion nouvelle venue de l'Occident. Ses annales nous racontent qu'une ambassade chinoise

fut envoyée pour s'en informer. Malheureusement, elle passa par le Népal, y rencontra le Bouddhisme et s'en contenta.

Ainsi tout l'univers avait les yeux fixés sur ce point du monde entre l'Europe et l'Asie où est Jérusalem. Jésus-Christ était, plus ou moins implicitement, le désiré de toutes les nations. Il est bien venu portant la première marque exigée de sa mission divine, c'est-à-dire annoncé de loin et dans des conditions que Dieu seul pouvait prévoir.

Nous allons montrer qu'il a porté aussi la seconde marque: le pouvoir des miracles et la puissance créatrice.

LANGUE FRANÇAISE

Cours supérieur

DICTÉE

I

UNE BELLE RÉGION

Je sais une petite ville située tout au nord de la province de Québec, auprès d'un grand lac. Pour y parvenir, on s'ennuie durant des heures dans un petit train entêté qui grimpe avec courage à des flancs de montagnes arides, et serpente fidèlement autour des rochers gigantesques et désolés de la chaîne des Laurentides. Cela dure sept ou huit heures, et l'on se sent l'âme écrasée de tant de grandeur et de sauvagerie. Puis tout à coup les montagnes s'éloignent et les lignes de l'horizon commencent à devenir moins hostiles et moins dures; la forêt s'éclaircit graduellement, la campagne apparaît, et soudain c'est comme un miracle: les rudes rochers dressés jusqu'au ciel sont remplacés par des champs vastes et unis, et de coquets villages s'étendent au loin. Et au lieu des sombres montagnes, à perte de vue, la mer! Je vous dis que c'est la mer! On n'en distingue pas encore la rive opposée, qui se perd là-bas sous la ligne bleue de l'horizon; et, aussi loin que le regard peut atteindre, cela s'étend, vaste, calme, grandiose et solennel. Et c'est tout blanc! Blancs les champs couverts des premières neiges; blancs, les villages;

blanches, les routes; tout cela est blanc, vous dis-je, incomparablement. Cela s'appelle le Lac Saint-Jean. C'est le plus beau et le plus grand de toute la province de Québec, qui en contient tant. Autour de ses rives, cinquante mille âmes canadiennes-françaises et catholiques vivent dans des villages et des petites villes comme celles dont je parlais tout à l'heure, et qui s'appellent Roberval, Chambord, St-Jérôme. Des noms que je n'écris pas sans émotion, car ils contiennent, dans leurs syllabes familières, les plus beaux et les plus chers souvenirs de ma jeunesse.

ERNEST BILODEAU,
(Un canadien errant)

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—Sache: Donnez l'impératif: *Sache, sachez, sachez*; le subj. présent? que je *sache*... que nous *sachions*... etc.—s'ennuie: verbes en *ayer, oyer, uyer*, changent l'y en i devant un e muet: je *balais*, tu *nettoies*, il s'ennuie, etc., cependant l'Académie conserve l'y pour les verbes en *ayer*; mais la plupart des écrivains ne font pas de distinction.—gigantesques: du latin *gigas, gigantis*, géant. Donnez un équivalent de gigantesque: *colossal*. Le contraire de géant? *nain* ou *pygmée*.—et l'on se sent l'âme écrasée:—exprimez en faisant disparaître le verbe pronominal: et l'on sent son âme écrasée.—tant de grandeur et de sauvagerie: justifiez grandeur et sauvagerie écrits au singulier: tant n'indique pas le nombre; on veut dire une telle grandeur, une telle sauva-

gerie.—*hostiles*: signification de ce mot? *ennemi*, par extension ce mot signifie aussi *opposé, contraire*.—*s'éclaircit*: la forêt *s'éclaircit* signifie que les arbres y deviennent moins denses, plus espacés; la forêt *s'éclaircit* signifierait que la lumière y pénètre, que l'obscurité y diminue.—*Soudain*: est employé très souvent pour remplacer l'adverbe *soudainement*, qui est *trop long pour l'idée qu'il exprime*.—*de coquets villages*: quand un nom pluriel est précédé d'un adjectif qualificatif, on remplace *des par de* si l'on n'a pas l'idée d'insister particulièrement pour faire remarquer le pluriel. Quelle est la nature du mot de ici? Par quoi pourrait-on le remplacer? *un certain nombre*, ou *quelques*; de est comme un adjectif indéfini ou, si l'on veut, article indéfini. Toutes les fois que *du, des, de; de la*, signifient *un certain nombre, une certaine quantité, quelque ou quelques*, ces expressions sont des articles partitifs ou indéfinis: j'ai *du* pain; je voudrais aussi *de* la viande, des légumes. Vous remarquerez que je n'ai pas de couteau.—*On n'en distingue*: Etes-vous certain qu'il faut la négation *n'*? Oui, elle va avec *pas encore*. Si on disait *déjà* à la place de *pas encore*, il faudrait écrire: *on en distingue déjà*, affirmation. L'oreille ne guide pas avec le pronom *on*; mais on comprend mieux s'il l'on essaie avec *je*, par exemple: je n'en distingue pas, et non *j'en distingue pas*, qui malheureusement est trop souvent employé.—*Atteindre*:—conjuguez oralement quelques temps: *j'atteins* nous *atteignons*; *j'atteignais*, nous *atteignons*; *j'atteignis*; *j'ai atteint* (et non *atteindre*) en *atteignant*, etc.—*Blancs*: pourquoi le pluriel? se rapporte à *champs*.—*Lac*: justifiez la majuscule: les mots *Lac St-Jean* ne font ici qu'une seule expression. Nom propre, composé d'une région et non de l'étendue d'eau qui est le lac *St-Jean*.—*tant*: remplacez par une expression équivalente: *un si grand nombre*.—*Comme*: que signifie ce mot ici? *semblables à, qui ressemblent à*.—*émotion*: pourquoi pas au pluriel? L'auteur veut dire *sans être ému*, sans ressentir une certaine émotion. Il ne s'agit pas d'une succession d'émotions.

ANALYSE

"Autour de ses rives, cinquante mille âmes canadiennes-françaises et catholiques vivent dans des villages et des petites villes comme celles dont je parlais tout à l'heure."

Deux propositions une *principale* et une *complétive déterminative*.

PRINCIPALE: Autour de ses rives, cinquante mille âmes canadiennes-françaises et catholiques vivent dans des villages et des petites villes comme celles. . . .

COMPLÉTIVE DÉTERMINATIVE de *celles* (les villes): dont je parlais tout à l'heure

1.—Dans la principale on a:

Sujet—Cinquante mille âmes canadiennes-françaises et catholiques;

Verbe—Vivent;

Compléments circonstanciels—: 1° Autour de ses rives; 2° dans des villages et des petites villes comme celles. . .

2.—Dans la complétive on a:

Sujet—Je;

Verbe—parlais;

Compl. circ.—tout à l'heure (loc. adverbiale).

Compl. indir.—dont (des villes);

REMARQUES: L'expression *comme celles* peut embarrasser. Cette expression est équivalente à *semblables à celles* ou à *qui ressemblent à celles*. On voit par là que *comme celles* est réellement un complément déterminatif de *villes*, si pour l'analyser on prend l'équivalent *semblables à celles*, ou une complétive déterminative de *villes*, si on préfère l'équivalent *qui ressemblent à celles*. Mais nous sommes d'avis qu'il ne faut pas multiplier les propositions sans nécessité.

Il ne faudra pas, dans l'analyse grammaticale, séparer *cinquante mille* adj. numéral; on devra analyser *canadiennes-françaises*, adj. qual. composé. *Tout à l'heure* est une locution adverbiale de temps, compl. circ. de *parlais*.

Nous croyons que les principales difficultés ont disparu après ces explications.

II

LA DISCRÉTION

La discrétion est une qualité qui double le prix des autres. N'abuser de rien, garder le silence, se retirer à propos et ne rien répéter de ce que l'on entend dire, à moins que l'on y soit contraint pour l'amour de la vérité: voilà de quoi se compose la discrétion. On est indiscret lorsque, par ses questions, on oblige ceux qui ne veulent pas être impolis, soit à vous dire des choses qu'ils auraient préféré garder pour eux, soit à chercher un biais pour éviter

de répondre, ce qui dans tous les cas est fort désagréable. Chercher à savoir ce qu'on vous cache, écouter ce que l'on dit à voix basse, lire les papiers que l'on laisse traîner, à bien plus forte raison ouvrir les lettres qui ne vous sont pas adressées, sont des actions honteuses qui vous font mépriser; à vrai dire, cela ressemble beaucoup à un vol. Voler un secret ou voler un objet sont des actions analogues.

QUESTIONS.—Expliquer: 1° le mot *abuser*; 2° les expressions *se retirer à propos*, *chercher un biais*.—Justifier l'orthographe des participes dans *auraient préféré*, *sont adressées*, et rappeler la règle.

RÉCITATION

LE CLOCHER NATAL(1)

O clocher natal qui domines
Les champs, les forêts, les maisons,
Et fais retentir les collines
De l'écho de tes oraisons;

O clocher des places natales
Qui montres du doigt le ciel bleu,
Plus que les grandes cathédrales,
A l'homme tu parles de Dieu!

C'est par toi que l'âme naïve,
L'âme simple du paysan
Demeure toujours attentive
Aux saintes croyances d'antan.

C'est par toi, clocher salulaire,
Par ta voix douce infiniment,
Que la détresse de la terre
Peut monter jusqu'au firmament!...

Et plus que la ravine blonde,
Où poussent les foins rajeunis,
Plus que la savane qu'inonde
L'immortelle chanson des nids;

(1) Reproduit du joli recueil que vient de publier Mlle Blanche Lamontagne: *Par nos champs et nos rives*. Nous recommandons ce beau livre canadien au personnel enseignant. En vente chez les libraires de Québec et de Montréal. Prix 75 sous; franco 80 sous.

Plus que la clairière où les gerbes
Jettent leurs rayons enflammés,
Plus que les buissons, remplis d'herbes,
Et plus que les champs parfumés;

Plus que les collines prospères,
Plus que les forêts et les monts,
Plus que la maison de nos pères,
O clocher natal, nous t'aimons!...

BLANCHE LAMONTAGNE

RÉDACTION

LES VÉRITÉS QU'ON AIME LE MOINS ENTENDRE
SONT CELLES QU'ON A LE PLUS D'INTÉRÊT
À CONNAÎTRE.

L'élève pour traiter ce sujet s'attachera à développer les trois points suivants:

- 1.—Nous n'aimons pas à entendre certaines vérités;
- 2.—Cela tient à notre amour-propre, à un orgueil inné en nous;
- 3.—Essayons de surmonter ce sentiment de vanité, et tâchons de profiter des conseils des autres.

SUJET TRAITÉ

Certaines vérités nous seraient bien nécessaires à connaître, vérités dites sur nous-mêmes, sur notre caractère, sur nos défauts. Mais hélas! celles-là mêmes qui auraient besoin d'être connues de nous, sont justement celles que nous détestons entendre. Quelle en est la cause? L'orgueil, sentiment inné, qui meurt dix minutes après nous, dit un auteur, et qui nous aveugle à un tel point, que nous ne voulons pas comprendre ce qui se dit sur nous, ou que nous ne pouvons en supporter l'expression. Et cependant, que d'intérêt nous aurions à entendre certaines vérités. Nous ne nous connaissons pas bien nous-mêmes, souvent nous commettons des actes qui peuvent nous nuire, et cela par irréflexion, par entêtement ou par vanité. Or, si un ami sérieux et intelligent nous avait avertis de notre folie, de notre entêtement ou de notre orgueil, nous eussions peut-être évité d'accomplir cette action et nous nous serions bien trouvés.

Te! convient que son caractère est vif; il se laisse même dire que, par instant, il est violent; ceci n'est pas pour lui déplaire; il trouve à part lui que ses mouvements un peu vifs sont la marque d'un caractère bien trempé, mais allez lui dire qu'il est orgueilleux, il ne le supportera pas. Et cependant, cette vérité pourrait lui être profitable, le faire rentrer en lui-même, le rendre plus modeste et par cela même plus aimable.

Nous en sommes tous là. Les observations qui nous froissent le plus, qui nous touchent

le plus vivement, sont celles qui mettent à découvert le vrai mal dont nous souffrons, le point faible dont nous mourons.

Tâchons donc de lutter contre cette faiblesse; rendons-nous compte du bien que nous éprouverons à nous entendre reprocher ce qui, en nous, est répréhensible et, si nous aimons peu à entendre certaines vérités, écoutons-les cependant avec attention, afin d'en tirer profit pour nous et pour les autres.

ENSEIGNEMENT SPÉCIAL

AGRICULTURE

(Lecture en Classe)

TRAVAUX AGRICOLES

Pour recevoir une semence et produire des récoltes, le sol doit être soumis à des *travaux de culture* tels que les labours, les hersages, les roulages, les binages, les sarclages et les buttages, etc.

Les labours servent à aérer le sol, à l'ameublir, à le débarrasser des mauvaises herbes, à conserver l'humidité du sous-sol, à mettre les engrais à portée des plantes. Les labours sont exécutés avec la *charrue*; les différentes pièces de la charrue sont: le soc, le coître, le versoir, les mancherons et l'avant-train.

Pour compléter le travail d'ameublissement commencé par la charrue ou pour enfouir en terre les grains et les graines, on se sert de

la *herse*. Le rouleau est utilisé pour tasser le sol et quelquefois aussi pour l'ameublir. Dans les terres légères, principalement, on emploie le rouleau, après la semence du grain, afin que l'eau du sol monte à la surface de la terre arable et facilite la germination des grains et des graines.

Par les *binages*, on conserve l'humidité au sol et par les *sarclages*, on détruit les mauvaises herbes.

Il y a trois sortes de *herse*: la herse à dents, la herse à ressorts et la herse à disques ou à roulettes. La *houe à cheval* sert au binage, au sarclage et au buttage des plantes telles que pommes de terre, ble d'Indé, navets, choux de Siam, etc., etc.

J.-C. M.

ANTI-ALCOOLISME

Démontrez que les *alcools*, comme excitants, abrègent la vie.

Prenons pour terme de comparaisons une machine à vapeur construite de façon à faire 500 tours à la minute. Il est évident que si on la force à donner 1,000 tours dans le même espace de temps, elle s'usera notablement plus vite, et même se brisera peut-être aussitôt.

Il en est ainsi du corps humain: si le cœur, par un excitant quelconque, est forcé de battre plus vite, il peut arrêter, alors c'est la mort subite; dans tous les cas cet organe si délicat

s'usera plus vite; c'est-à-dire que la vie sera plus courte.

L'alcool donne-t-il des forces?

L'alcool est le contraire d'un fortifiant. Pris en petite quantité, il active la circulation du sang, il excite, il anime, comme le coup de fouet donné à la bête de somme; mais cette animation ne dure pas, et laisse ensuite plus abattu, plus faible, plus impuissant.

Que dites-vous de ces buveurs qui prennent de la boissons pour se donner de l'appétit, pour s'ouvrir l'estomac?

Je dis avec le Dr Trousseau, un grand savant français, que "ces buveurs s'ouvrent l'estomac avec une fausse clé."

Pour avoir faim, il faut un estomac sain et vide de nourriture. Si on l'excite par une cause étrangère, on s'expose à des maladies terribles.

Les boissons enivrantes aident-elles la digestion ?

Tous les médecins s'accordent à déclarer que c'est une erreur, qui fait le plus grand tort à la santé, de croire que l'usage des liqueurs alcooliques, avant ou après les repas, aide à la digestion.

EDMOND ROUSSEAU.

MATHÉMATIQUES

PROBLÈMES SUR LES QUATRE OPÉRATIONS

1. On a payé \$352.64 pour 80 verges de drap de deux qualités. Une verge de la première vaut \$5.80, et 3 verges de cette qualité valent autant que 5 verges de l'autre. Combien a-t-on acheté de verges de drap de chaque qualité ?

Solution: $(5.80 \times 3) \div 5 = \$17.40 \div 5 = \$3.48$, le prix d'une verge de drap de la seconde qualité.

Si les 80 verges avaient coûté \$5.80 la verge, la somme payée aurait été de $\$5.80 \times 80 = \464.00 .

$\$464.00 - \$352.64 = \$111.36$, la différence entre la somme qu'il aurait fallu payer et la somme payée.

$\$5.80 - \$3.48 = \$2.32$, différence dans les prix d'une verge.

$\$111.36 \div \$2.32 = 48$ verges à \$3.48. *Rép.*

$80 - 48 = 32$ verges à \$5.80. *Rép.*

Autrement: Si les 80 verges avaient coûté \$3.48 la verge, la somme payée aurait été de $\$3.48 \times 80 = \278.40 .

$\$352.64 - \$278.40 = \$74.24$, la différence entre la somme payée et celle qu'il aurait fallu payer.

$\$5.80 - \$3.48 = \$2.32$, différence dans les prix d'une verge.

$\$74.24 \div \$2.32 = 32$ verges à \$5.80. *Rép.*

$80 - 32 = 48$ verges à \$3.84. *Rép.*

2. On a acheté 46 verges de drap et 32 verges de soie pour \$175.92. Une verge de drap coûte \$1.89 de moins qu'une verge de soie. Trouvez le prix d'une verge de drap et d'une verge de soie.

Solution: $\$1.89 \times 46 = \86.94 , ce qu'il aurait fallu payer de plus si le drap avait été acheté au même prix par verge que la soie; $\$175.92 + \$86.94 = \$262.86$, ce que les 46 verges de drap et les 32 verges de soie auraient coûté si le tout avait été acheté au prix de la soie, par verge.

$46 + 32 = 78$ verges en tout.

$\$262.86 \div 78 = \3.37 , le prix d'une verge de soie. *Rép.*

$\$3.37 - \$1.89 = \$1.48$, le prix d'une verge de drap. *Rép.*

Autrement: $\$1.89 \times 32 = \60.48 ce qu'on aurait payé de moins si la soie avait été achetée au même prix par verge que le drap.

$$\$175.92 - \$60.48 = \$115.44.$$

$$\$115.44 \div 78 = \$1.48, \text{ le prix d'une verge de drap. } \textit{Rép.}$$

$$\$1.48 + \$1.89 = \$3.37, \text{ le prix d'une verge de soie. } \textit{Rép.}$$

3. Un mulet et un âne portent des charges inégales. L'âne se plaint de la sienne, et dit au mulet: "Ta charge n'excède la mienne que de 44 livres.—Oui, répond le mulet, mais si on nous ôtait à chacun 88 livres, j'aurais une charge triple de la tienne. Combien portaient-ils chacun?"

Solution: En ôtant 88 à chacun des bêtes, la différence entre les charges seraient encore de 44 livres, et la charge du mulet serait trois fois celle de l'âne.

2 fois la charge de l'âne égalerait 44 livres.

1 fois la charge de l'âne égalerait $44 \div 2 = 22$ livres, la charge de l'âne après qu'on l'aurait débarassé de 88 livres.

3 fois la charge de l'âne égalerait $3 \times 22 = 66$ livres, la charge du mulet après qu'on l'aurait débarassé de 88 livres.

$$22 + 88 = 110 \text{ livres, la charge de l'âne. } \textit{Rép.}$$

$$66 + 88 = 154 \text{ livres, la charge du mulet. } \textit{Rép.}$$

4. La différence entre deux nombres est 18; on les augmente chacun de 4 unités. Le plus grand nombre devient alors le quadruple du plus petit. Quels sont ces deux nombres?

Solution: La différence 18 ne change pas, si on ajoute une quantité égale au deux nombres.

Après l'augmentation de 4 unités 3 fois le plus petit = 18.

$$1 \text{ fois le plus petit} = 18 \div 3 = 6.$$

$$4 \text{ fois le plus petit} = 4 \times 6 = 24.$$

$$6 - 4 = 2, \text{ le petit nombre. } \textit{Rép.}$$

$$24 - 4 = 20, \text{ le grand nombre. } \textit{Rép.}$$

5. Un ouvrier est engagé pour \$0.70 par jour et sa nourriture pour chaque jour qu'il travaille. Mais il doit payer \$0.30 sa nourriture, pendant les jours de chômage. Au bout de 30 jours, il reçoit, tout compte fait, \$15. On demande combien il a travaillé de jours et combien il a chômé?

Solution: S'il avait travaillé les 30 jours il aurait reçu $\$0.70 \times 30 = \21 .

Chaque jour de chômage lui a occasionné une perte de $\$0.70 + \$0.30 = \$1$.

$$\$21 - \$15 = \$6, \text{ ce qu'il a perdu en tout par le chômage.}$$

$$\$6 \div \$1 = 6 \text{ jours de chômage. } \textit{Rép.}$$

$$30 - 6 = 24 \text{ jours de travail. } \textit{Rép.}$$



(Voir "Leçon d'anglais d'après la méthode naturelle", au chapitre de la Méthodologie, présente livraison).

6. Un marchand a acheté 65 objets de deux qualités différentes. En les revendant, il gagne \$6 sur chaque objet de la première qualité et perd \$4 sur chaque objet de la deuxième qualité. Quel est le nombre des objets de chaque qualité, s'il n'y a eu, dans l'ensemble, ni gain, ni perte?

Solution: Si les 65 objets avaient été vendus à \$4 de perte par objet la perte totale aurait été de $\$4 \div 65 = \260 .

Il n'y a pas eu de perte. Les produits de la vente des objets vendus à \$6 de gain a contrebalancé la perte sur les autres objets. Un objet vendu à \$6 de gain rapporte \$10 de plus qu'un objet vendu à \$4 de perte.

$$\$260 \div \$10 = 26 \text{ objets à } \$6. \text{ Rép.}$$

$$65 - 26 = 39 \text{ objets à } \$4. \text{ Rép.}$$

Autrement: Si les 65 objets avaient été vendus à \$6 de gain par objet, le gain total aurait été de $\$6 \times 65 = \390 .

$$\$390 \div \$10 = 39 \text{ à } \$4. \text{ Rép.}$$

$$65 - 39 = 26 \text{ à } \$6. \text{ Rép.}$$

Autrement: Sur 2 objets à \$6 de gain, le gain = 12.

Sur 3 objets à \$4 de perte, la perte = 12.

2 à \$6 contrebalancent 3 à \$4.

2 + 3 = 5. Sur 5 objets, 2 ont été vendus à \$6 de gain et 3 à \$4 de perte.

$$65 \div 5 = 13.$$

$$2 \times 13 = 26 \text{ à } \$6. \text{ Rép.}$$

$$3 \times 13 = 39 \text{ à } \$4. \text{ Rép.}$$

7. Le quotient d'une division est 16, le reste est 8. Si l'on additionne le dividende, le quotient et le reste on trouve 272. Trouvez le dividende et le diviseur:

Solution: $272 - (16 + 8) = 272 - 24 = 248$, le dividende. Rép.

$248 \div 8 = 240$, le nombre qui contient le diviseur 16 fois.

$240 \div 16 = 15$, le diviseur. Rép.

8. Le produit de deux nombres est 238. Si on ajoute 5 au multiplicateur, le produit devient 308. Trouver les deux nombres.

Solution: $308 - 238 = 70$, l'augmentation, qui égale 5 fois le multiplicande

$$70 \div 5 = 14, \text{ le multiplicande. Rép.}$$

$$238 \div 14 = 17, \text{ le multiplicateur. Rép.}$$

9. Le rendement annuel en lait d'une vache hollandaise de 1320 lbs est de 861 gallons. Le rendement annuel d'une vache française de 770 livres est de 396 gallons. D'autre part il faut 3 gallons de lait d'une vache hollandaise pour faire une livre de beurre et 2.2 gallons de lait d'une vache française. La ration alimentaire journalière d'une vache laitière, qui est

de 12 livres par 1000 livres du poids de l'animal, revient à \$0.68 les 100 livres.—Une vache hollandaise coûte \$100, une vache française \$40.

Deux troupeaux de vaches, l'un français, l'autre hollandais, ont même valeur: \$800. Quel est celui qui donnera le meilleur bénéfice, sachant que le beurre fabriqué a été vendu \$0.32 la livre? On tiendra compte du fumier, évalué par an à 25 fois le poids de l'animal qui le produit et valant \$0.08 les 100 livres.

Solution: $\$800 \div 100 = 8$ vaches dans le troupeau hollandais; $\$800 \div \$40 = 20$ vaches dans le troupeau français.

$861 \times 8 = 6888$ gallons de lait, le rendement du troupeau hollandais.

$6888 \div 3 = 2296$ livres de beurre, le rendement du troupeau hollandais.

$\$0.32 \times 2296 = \734.72 , ce que rapporte la vente du beurre fait avec le lait des vaches hollandaises.

$1320 \times 8 = 10560$ livres, le poids des vaches hollandaises.

$10560 \times 25 = 264000$ livres, poids du fumier.

$(264000 \times 0.08) \div 100 = \211.20 , valeur du fumier.

$\$734.72 + \$211.20 = \$945.92$, le bénéfice brut donné par le troupeau hollandais.

$(10560 \div 1000) 12 = 126.72$ livres, poids de la ration journalière du troupeau hollandais.

$126.72 \times 365 = 46252.8$ livres, poids de la nourriture du troupeau hollandais pendant 1 an.

$(\$0.68 \times 46252.8) \div 100 = \314.52 , coût de la nourriture du troupeau hollandais pendant 1 an.

$\$945.92 - \$314.52 = \$631.40$, bénéfice net donné par le troupeau hollandais.

$396 \times 20 = 7920$ gallons de lait, le rendement du troupeau français.

$7920 \div 2.2 = 3600$ livres de beurre.

$\$0.32 \times 3600 = \1152 , ce que rapporte le beurre fait avec le lait des vaches françaises.

$770 \times 20 = 15400$ livres, poids du troupeau français; $15400 \times 25 = 385000$, poids du fumier.

$(385000 \times \$0.08) \div 100 = \308 , valeur du fumier.

$\$1152 + \$308 = \$1460$, rendement brut total du troupeau français.

$(15400 \div 1000) 12 = 184.8$ livres, ration journalière du troupeau.

$184.8 \times 365 = 67452$ livres, ration annuelle du troupeau.

$(\$0.68 \times 67452) \div 100 = \458.67 , coût de la ration annuelle.

$\$1460 - \$458.67 = \$1001.33$, rendement net du troupeau français.

$\$1001.33 - \$631.40 = \$369.93$.

Le troupeau français donne un bénéfice de \$369.93 de plus que le troupeau hollandais. *Rép.*

PROBLÈMES SUR LES FRACTIONS

1. Un marchand a acheté une pièce de drap à raison de \$2.40 la verge. En la mesurant, il trouve qu'elle a 2 verges de plus qu'il ne croyait, mais que le drap est de mauvaise qualité. Il se trouve obligé de revendre ce drap \$2.10 la verge, et il subit ainsi une perte de $\frac{1}{5}$ sur le prix d'achat. Quelle est la longueur exacte de la pièce de drap ?

Solution: Pour ne perdre que $\frac{1}{5}$ du prix d'achat le prix de vente aurait dû être $\frac{4}{5}$ de \$2.40 = $\$0.16 \times 14 = \2.24 .

Mais il a vendu le drap \$2.10 et il n'a perdu que $\frac{1}{5}$ du prix d'achat.

$\$2.24 - \$2.10 = \$0.14$ cette perte sur chaque verge, de \$0.14 de plus que $\frac{1}{5}$ du prix d'achat a été compensée par ce que rapporta les 2 verges qu'il avait eues en sus de la quantité supposée.

$\$2.10 \times 2 = \4.20 , ce que rapporta la vente des 2 verges.

$\$4.20 \div \$0.14 = 30$. *Rép.* 30 verges achetées. 32 verges livrées.

Preuve: $\$2.40 \times 30 = \72 , coût du drap.

$\$2.10 \times 32 = 67.20$ prix de vente du drap.

$\$72 - \$67.20 = \$4.80$ la perte.

$\frac{1}{5}$ de \$72 = \$4.80.

2. Un libraire a reçu 741 volumes pour lesquels il a payé \$884.70. La facture est faite avec une remise de $\frac{1}{4}$ et porte la mention 13, qui signifie que le vendeur compte une douzaine de livres alors qu'il fournit 13 livres. Sachant qu'il y a des volumes à deux prix, \$2.50 et \$1.20, trouvez combien de volumes de chaque sorte a reçu le libraire.

Solution: $\frac{3}{4}$ de la facture = \$884.70.

$\frac{1}{4}$ de la facture = $\frac{884.70}{4}$

$\frac{3}{4}$ de la facture = $\frac{884.70 \times 4}{3} = \$294.90 \times 4 = \$1179.60$, montant de la facture sans remise.

$741 \div 13 = 57$ douzaines.

$\$2.50 \times 12 = \30 , prix d'une douzaine des volumes à \$2.50.

$\$1.20 \times 12 = \14.40 prix d'une douzaine des volumes à \$1.20.

Si les 57 douzaines avaient été à \$30 le montant de la facture serait égal à $\$30 \times 57 = \1710 ; Mais le montant de la facture est de \$1179.60.

$\$1710 - \$1179.60 = \$530.40$, cet excédent provient du fait qu'on a calculé à \$30 la douzaine un certain nombre de douzaines qui n'avait coûté que \$14.40.

$\$30 - \$14.40 = \$15.60$, la différence pour 1 douzaine.

$\$530.40 \div \$15.60 = 34$ douzaines à \$14.40. *Rép.*

$57 - 34 = 23$ douzaines à \$30. *Rép.*

3. Une ménagère a acheté une pièce de drap et une pièce de toile qui lui ont coûté ensemble \$64.80. Elle a payé le drap \$1.60 la verge et la toile \$0.60. Elle emploie les $\frac{2}{3}$ de la pièce de drap et les $\frac{2}{7}$ de la pièce de toile, et il se trouve que les restes des deux pièces ont des valeurs égales.

Calculez d'après cela combien chaque pièce contient de verges.

Solution: $\frac{5}{6} - \frac{4}{6} = \frac{1}{6}$, reste de la pièce de drap.

$\frac{7}{7} - \frac{3}{7} = \frac{4}{7}$, reste de la pièce de toile.

La valeur de $\frac{1}{6}$ du drap = la valeur des $\frac{4}{7}$ de la toile.

La valeur des $\frac{5}{6}$ du drap = la valeur des $\frac{4}{7} \times 5 = \frac{20}{7}$ de la toile.

Ainsi le drap a coûté les $\frac{20}{7}$ de ce qu'a coûté la toile.

$\frac{7}{7}$ du coût de la toile = le coût de la toile.

$\frac{20}{7}$ du coût de la toile = le coût du drap.

$\frac{7}{7}$ du coût de la toile + $\frac{20}{7}$ du coût de la toile = \$64.80.

$\frac{27}{7}$ du coût de la toile = \$64.80.

$\frac{1}{7}$ du coût de la toile = $\frac{\$64.80}{27}$

$\frac{7}{7}$ du coût de la toile = $\frac{\$64.80}{27} \times 7 = \$2.40 \times 7 = \$16.80$, le coût de la toile.

$\frac{20}{7}$ du coût de la toile = $\frac{\$64.80 \times 20}{27} = \$2.40 \times 20 = \$48$ le coût du drap.

$\$16.80 \div \$0.60 = 28$ verges de toile. *Rép.*

$\$48 \div \$1.60 = 30$ verges de drap. *Rép.*

Preuve: Le reste $\frac{4}{7}$ de 28 v. à \$0.60 = 16 v. à \$0.60 = \$9.60.

Le reste $\frac{1}{6}$ de 30 v. à \$1.60 = 6 v. à \$1.60 = \$9.60.

4. Une fraction est équivalente à $\frac{1}{4} \frac{6}{7}$. Trouvez ses deux termes sachant que leur plus grand commun diviseur est 13.

Solution: $\frac{1}{4} \frac{6}{7} = \frac{6}{28} = \frac{3}{14}$.

$\frac{3}{14} \times \frac{13}{13} = \frac{39}{182}$ *Rép.*

5. Quelle condition doit remplir une fraction ordinaire pour être réductible en fraction décimale exacte ?

Réponse: Le dénominateur d'une fraction décimale est 10 ou 100 ou 1000, etc., c'est-à-dire un nombre dont les facteurs sont 2 et 5, ou des 2 et des 5. Donc toute fraction dont le dénominateur est composé des facteurs sus-mentionnés est réductible en fraction décimale exacte; toute fraction dont le dénominateur a d'autres facteurs que 2 et 5 n'est pas réductible.

6. Par quel nombre faut-il multiplier $\frac{1}{11}$ pour avoir 792 ?

Solution: $792 \div \frac{1}{11} = 792 \times \frac{11}{1} = 72 \times 12 = 864$. *Rép.*

RÈGLES DE L'UNITÉ, POURCENTAGE, Etc.

1. Une marchande a 100 livres de raisins à vendre. Ces raisins sont de deux qualités différentes et elle se propose de vendre ceux de 1ère qualité à \$0.09 la livre et ceux de 2e qualité à \$0.06 la livre.

Avant de commencer la vente en détail, elle trouve un vendeur qui l'achète les 100 livres à \$0.07 $\frac{1}{2}$ la livre. Elle reçoit ainsi \$0.42 de moins qu

si elle avait vendu le tout au détail. Combien avait-elle de livres de raisins de l'une et l'autre qualités.

Vérifiez le résultat obtenu.

Solution: $\$0.075 \times 100 = \7.50 ce qu'elle reçoit.

$\$7.50 + \$0.42 = \$7.92$, ce qu'elle aurait reçu.

Si les 100 livres avaient été vendues à $\$0.09$ elles auraient rapporté $\$9$.

$\$9.00 - \$7.92 = \$1.08$ la différence sur 100 livres.

$\$0.09 - \$0.06 = \$0.03$ différence sur 1 livre.

$\$1.08 \div \$0.03 = 36$ livres à $\$0.06$. *Rép.*

$100 - 36 = 64$ livres à $\$0.09$. *Rép.*

Preuve: $\$0.06 \times 36 = \2.16 , ce que rapporteraient les 36 livres.

$\$0.09 \times 64 = 5.76$, ce que rapporteraient les 64 livres.

$\$2.16 + \$5.76 = \$7.92$, ce que rapporteraient les 100 livres

2. Une personne place $\$25320$ à 3% et 7 mois après, $\$21100$ à 5% .

Calculez: 1° Le temps au bout duquel les intérêts simples produits par les deux capitaux, auront la même valeur; 2° Le temps au bout duquel les deux capitaux, augmentés de leurs intérêts simples, auront la même valeur.

Solution: $\$25320 \times 0.03 \div 12 = \63.30 les intérêts du 1er capital pendant 1 mois.

$\$63.30 \times 7 = \443.10 , le total des intérêts du 1er capital, au moment du 2e placement.

$\$21100 \times 0.05 \div 12 = \$87.91\frac{2}{3}$ les intérêts mensuels du 2e placement.

$\$87.91\frac{2}{3} - \$63.30 = \$24.61\frac{2}{3}$, la différence des intérêts pour 1 mois.

$\$443.10 \div \$24.61\frac{2}{3} = 18$ fois 1 mois = 18 mois. *Rép.*

Ainsi dans 18 mois à compter de la date du 2nd placement les intérêts seront égaux.

Preuve: $\$87.91\frac{2}{3} \times 18 = \1582.50 , les intérêts du 2nd placement 18 mois après la date du placement.

$\$63.30 (7 + 18) = \$63.30 \times 25 = \$1582.50$, les intérêts du 1er placement 18 mois après la date du 2e placement.

2° Au moment du 2e placement le 1er placement le surpasse de $\$25320 + \443.10 intérêts - $\$21100 = \$25763.10 - \$21100 = \4663.10 .

Les intérêts mensuels du 2e placement surpasse ceux du 1er de $\$87.91\frac{2}{3} - \$63.30 = \$24.61\frac{2}{3}$.

$\$4663.10 \div \$24.61\frac{2}{3} = 189$ mois $\frac{2}{3}$ après la date du 2e placement. *Rép.*

Preuve: $\$25320 + \$443.10 + (\$63.30 \times 189\frac{2}{3}) = \$25320 + \$443.10 +$

$\$11990.82\frac{2}{3} = \$37753.92\frac{2}{3}$.

$\$21100 + (\$87.91\frac{2}{3} \times 189\frac{2}{3}) = \$21100 + \$16653.92\frac{2}{3} = \$37753.92\frac{2}{3}$.

3. Un négociant achète un lot de marchandise qu'il revend de façon à gagner 12% sur le prix d'achat. Si les marchandises eussent été vendues de façon à lui faire gagner 12% sur le prix de vente réalisé, il aurait gagné $\$86.40$ de plus. Trouver le prix d'achat. Vérifiez le résultat obtenu.

Solution: Soit \$1 le prix de vente avec un gain de 12% du prix de vente.

Ainsi le gain serait de \$0.12 sur un prix d'achat de \$0.88.

$\$0.12 \div \$0.88 = \$0.13\frac{7}{11} = 13\frac{7}{11}\%$ du prix d'achat.

$13\frac{7}{11}\%$ du prix d'achat - 12% du prix d'achat = $1\frac{7}{11}\%$ du prix d'achat.

$\$86.40 \div 0.01\frac{7}{11} = \$950.40 \div \$0.18 = \5280 le prix d'achat. *Rép.*

Preuve: $\$5280 + 0.12$ de $\$5280 = \$5280 + \$633.60 = \5913.60 , le prix de vente.

$\$5280 + 0.13\frac{7}{11}$ de $\$5280 = \$5280 + \$720 = \6000 , le prix de vente dans le deuxième cas.

$\$6000 - \$5913.60 = \$86.40$.

ALGÈBRE

1. A et B partent de deux points et voyagent l'un vers l'autre. Au moment de la rencontre A a parcouru 30 milles de plus que B. A aurait parcouru le trajet de B en 4 jours $\frac{1}{5}$ tandis que B aurait parcouru celui d'A en 6 jours. Combien y avait-il de milles entre les deux points de départ.

Solution: Soit x la distance parcourue par B, alors $x + 30$ celle parcourue par A et $x + x + 30 = 2x + 30$, la distance totale entre les deux points.

$x \div 4\frac{1}{5} = x \div \frac{21}{5} = x \times \frac{5}{21} = \frac{5x}{21}$ la distance parcourue par A dans 1 jour.

$(x + 30) \div 6\frac{1}{5} = (x + 30) \times \frac{5}{31} = \frac{55x + 1500}{31}$, le nombre de jours qu'A a mis à parcourir $(x + 30)$ milles.

$(x + 30) \div 6 = \frac{x + 30}{6}$, la distance parcourue par B dans 1 jour.

$x \div \frac{x + 30}{6} = x \times \frac{6}{x + 30} = \frac{6x}{x + 30}$ le nombre de jours que B a

mis à parcourir x milles.

$25x + 750$ $6x$

$6x$ $x + 30$
Multipliant par $6x^2 + 180$ on a: $25x^2 + 1500x + 22500 = 36x^2$.

$25x^2 - 36x^2 + 1500x = -22500$.

$-11x^2 + 1500x = -22500$.

$11x^2 - 1500x = 22500$.

$x^2 - \frac{1500}{11}x = \frac{22500}{11}$.

$x^2 - \frac{1500}{11}x + (\frac{750}{11})^2 = \frac{22500}{11} + \frac{562500}{121} = \frac{247500}{121} + \frac{562500}{121} = \frac{810000}{121}$

$x - \frac{750}{11} = \frac{900}{11}$ ou moins $\frac{900}{11}$.

$x = \frac{900}{11} + \frac{750}{11} = \frac{1650}{11} = 150$ milles. *Rép.*

$x = -\frac{900}{11} + \frac{750}{11} = -\frac{150}{11}$.

2. Dans une progression arithmétique le 1er terme est 2, la différence est 3 et le nombre de termes 17. Quelle est leur somme.

Solution: $S = \frac{(a+l)n}{2}$; $l = a + (n - 1)d$.

$S = [2 + 2 + (17 - 1)3]\frac{17}{2} = [4 + 48]\frac{17}{2} = 26 \times 17 = 442$. *Rép.*

3. Inserez 4 moyens géométriques entre $\frac{1}{8}$ et 81.

Solution: $Q^{n-1} = \frac{1}{a}$; $Q^{m+1} = \frac{1}{a}$.

81

$$Q^{4-1} = Q^5 = \frac{1}{\frac{1}{8}} = 243.$$

Q = la 5e racine de 243.

$$\frac{1}{5} \text{ du log de } 243 = 2.375606 \div 5 = 0.477121.$$

$$\text{n. c. } 0.477121 = 3 = Q.$$

La progression est: $\frac{1}{8} : 1 : 9 : 27 : 81$.

Les 4 moyens sont: 1, 3, 9, 27. *Rép.*

8. Quelle somme faut-il verser annuellement pour amortir une dette de \$2401, à 4%, dans 35 ans.

Solution: $Cr(1+r)^n$

$$a = \frac{C}{(1+r)^n - 1}$$

$$(1+r)^n - 1$$

$$2401 \times 0.04 \times 1.04^{35}$$

$$a = \frac{2401 \times 0.04 \times 1.04^{35}}{1.04^{35} - 1}$$

$$1.04^{35} - 1$$

$$35 \log 1.04 = 35 \times 0.017033 = 0.596155.$$

$$\text{N. c. } 0.596155 = 3.94598.$$

$$1.04^{35} = 3.94598.$$

$$1.04^{35} - 1 = 3.94598 - 1 = 2.94598.$$

$$2401 \times 0.04 \times 3.94598$$

$$a = \frac{2401 \times 0.04 \times 3.94598}{2.94598} = \$128.64. \quad \textit{Rép.}$$

$$2.94598$$

GEOMETRIE

1. Si les côtés d'un triangle rectangle forment une progression arithmétique à quels nombres sont-ils proportionnels ?

Solution: Soit x le côté moyen; alors $x - d$ le petit côté et $x + d$ l'hypoténuse.

$$(x - d)^2 + x^2 = (x + d)^2.$$

$$x^2 - 2dx + d^2 + x^2 = x^2 + 2dx + d^2.$$

$$\text{Rassemblant et réduisant: } x^2 - 4dx = 0.$$

$$\text{Divisant par } x: x - 4d = 0.$$

D'où: $x = 4d$, le côté moyen.

$$x - d = 4d - d = 3d, \text{ le petit côté.}$$

$$x + d = 4d + d = 5d, \text{ l'hypoténuse.}$$

Les côtés sont $3d$, $4d$, $5d$ et ils seront proportionnels aux nombres 3, 4, 5. *Rép.*

Ainsi les côtés seront 3, 4, 5 ou 6, 8, 10 ou 12, 16, 20, ou 9, 12, 15, etc.

2. Trouvez la différence entre la surface d'un hexagone régulier de 72 pouces de côté et celle du cercle inscrit dans cet hexagone. (Le rapport de la circonférence au diamètre = $3\frac{1}{2}$).

$$72^2 \times 2.59808 = 13468.44672 \text{ pouces carrés, surface de l'hexagone.}$$

$72^2 - 36^2 = 5184 - 1296 = 3888$, le carré du rayon du cercle inscrit.

$$3888 \times 3\frac{1}{2} = 12219.42857, \text{ surface du cercle inscrit.}$$

$$13468.44672 - 12219.42857 = 1249.01815 \text{ pouces carrés. Rép.}$$

3. Le poids d'un cône en cuivre est de 55 quintaux de 112 livres et le diamètre de sa base est de 3 pieds 6 pouces; si un pied cube de cuivre pèse 500 livres quelle est la hauteur du cône en pieds ?

$$\text{Solution: } 112 \times 55 = 6160 \text{ livres poids du cône.}$$

$$6160 \div 500 = 12.32 \text{ pieds cubes volume du cône.}$$

$$3 \text{ pieds } 6 \text{ pouces} = 3.5 \text{ pieds.}$$

Soit h la hauteur.

$$3.5^2 \times 0.7854 \times h$$

$$\frac{\quad}{3} = 12.32$$

$$3.5^2 \times 0.7854 \times h = 36.96$$

$$12.25 \times 0.7854 \times h = 36.96$$

$$h = \frac{36.96}{12.25 \times 0.7854} = \frac{36.96}{9.62115} = 3.84 \text{ pieds. Rép.}$$

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

Le chant à l'école

Nous avons choisi comme sujet d'exercice de chant pour ce mois une gracieuse poésie de E.-C. Dubos. La violette est une charmante petite fleur et aux approches de la belle saison, il convient d'apprendre à la chanter. Nous l'avons adaptée à un air de solfège tiré de l'excellent "Livre de musique" de Claude Augé. L'air est bien en harmonie avec le texte. Tous deux sont des bijoux pleins de charme, et la phrase musicale est véritablement un modèle de mélodie bien composée.

Il faudra, avant de chanter la violette, lire d'abord attentivement le sujet pour le comprendre, si l'on veut chanter avec le sentiment et l'expression convenables. Le chanteur s'adresse à la violette. Dans le premier couplet: "*Timide amante des bocages*" rappelle que la violette n'aime pas à se montrer, mais au contraire à se cacher.—Dans le 2e couplet, "*sans faste*" veut dire sans orgueil, sans désir de paraître. "*L'œil encor cherche ta fleur quand l'odorat l'a devinée*". On n'a pas encore vu ta fleur qu'on s'aperçoit de ta présence par ton parfum.—Dans le 3e couplet, "*Tu crains de l'éclipser*", tu crains de paraître peu importante, insignifiante, auprès de la rose, reine des fleurs.—Au 4e couplet, le chanteur promet à la petite fleur de l'arroser tous les matins, si elle veut venir dans son jardin.—Au 5e couplet, on exprime l'idée du bonheur véritable qu'éprouve celui qui fait le bien sans éclat, sans chercher à paraître.

Le mélodie, assez facile, demande à être chantée tranquillement, avec goût. D'ailleurs le sens compris des mots indiquera assez le sentiment à mettre dans la voix. Dans la dernière mesure la première note, qui a un *point d'orgue*, sera retenue, c'est-à-dire prolongée un peu au goût du chanteur.

Nous sommes persuadé que l'on aimera cette jolie chanson et que l'on arrivera facilement la faire chanter aux enfants avec goût et expression.

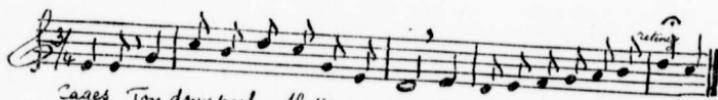
H. NANSOT,
Inspecteur d'écoles.

La Violette

*Mélodie tirée du
"Livre de Musique"
par Claude Augé.*



1. Amable fille du printemps, Timide amante des bo-



gages, Ton doux parfum flatte mes sens, Et tu sembles fuir nos hommages.

- 2 -

Sans faste, sans admirateur,
Tu vis obscure, abandonnée,
Et l'œil encor cherche ta fleur,
Quand l'odorat l'a devinée.

- 3 -

Pourquoi tes modestes couleurs
Au jour n'osent-elles paraître ?
Après de la reine des fleurs,
Tu crains de t'éclipser peut-être ?

- 4 -

Viens prendre place en nos jardins,
Quitte ce séjour solitaire ;
Je te promets tous les matins,
Une eau limpide et salutaire.

- 5 -

Que dis-je? Non, dans ces bosquets,
Reste, ô violette chérie !
Heureux qui répand des bienfaits,
Et, comme toi, cache sa vie !

(ÉMILE-CONSTANT DUBOS)

Les écoles ménagères (1)

QUÉBEC

Par M. l'abbé Ol. Martin, inspecteur des Ecoles ménagères.

Les sciences ménagères sont enseignées dans la presque totalité des couvents de la province de Québec. Quarante-sept de ces institutions, dirigées par des religieuses de diverses dénominations, reçoivent du Ministère de l'agriculture de la province un octroi annuel de trois cents piastres, à condition qu'on y donne le cours ménager officiellement reconnu, avec le plus de perfection possible, et qu'on fasse, trois fois l'an, au dit Ministère, un rapport détaillé des opérations.

Un inspecteur spécial visite chaque année ces écoles ménagères, se rend compte de leur fonctionnement par le témoignage des directrices et les démonstrations pratiques qu'exécutent les élèves, questionne en plus celles-ci sur les diverses matières du programme, les stimule au travail, puis rend compte au Ministère de la condition et de l'allure de chaque institution.

Trois autres écoles ménagères, également subventionnées par le département de l'agriculture, marchent sous une direction laïque et donnent d'excellents résultats.

(1) Reproduit de la *Gazette Agricole du Canada*, février 1917.

Nous avons donc, dans notre province de Québec, un total de cinquante écoles ménagères qui bénéficient de l'octroi du gouvernement et qui rivalisent de zèle à la noble tâche de la formation féminine ménagère.

Ces écoles ménagères n'ont pas toute la même importance, attendu qu'elles n'ont ni le même âge, ni la même vitalité.

Je ne mentionne que les cinq principales par ordre d'ancienneté:

1882—Monastère des Ursulines à Roberval, Lac St-Jean;

1904—École ménagère provinciale, Montréal, 14, rue Church.

1905—Congrégation Notre-Dame, St-Pascal, comté de Kamouraska.

1911—Couvent de la Présentation de Marie, Sutton, comté de Brome;

1912—Collège Macdonald, Ste-Anne de Bellevue.

De ces cinq écoles ménagères, trois sont décorées du titre de "normale ménagère" et peuvent de ce fait, décerner un diplôme officiel en science ménagère à toute élève qui aura suivi le cours normal ménager et subi avec succès les examens requis. Ce sont les écoles de Saint-Pascal, de Montréal et de Ste-Anne de Bellevue.

Les deux autres ne portent pas encore le même diadème et jouissent conséquemment de pouvoirs plus restreints. Si elles ne peuvent accorder à leurs élèves le diplôme officiel d'enseignement ménager, le conseil de l'instruction publique les a cependant autorisées, en ces dernières années, à donner des cours de vacances et l'entraînement ménager le plus complet et le plus pratique possible, aux nombreuses religieuses qui s'y sont rendues et a ensuite ratifié les diplômes ou certificats de capacité décernés par ces deux institutions.

Le programme officiel de nos écoles ménagères comprend les matières suivantes, dont l'application théorique est suivie d'une application pratique répétée autant de fois que nécessaire:

Cuisine et entretien des ustensiles, coupe et couture, tenue de la maison, entretien des habits et de la lingerie, raccommodage, ravaudage, filage et tissage (à quelques endroits), tricottage, comptabilité domestique, hygiène et médecine de famille, traite des vaches (pratiquée à quelques endroits), soin de l'étable, de la vache, des ustensiles, du lait, fabrication du beurre et de petits fromages, fabrication de conserves, examen des tissus, matières alimentaires, meubles et ustensiles de ménage, horticulture (jardins scolaires), arboriculture, apiculture, etc.

Les cours théoriques et pratiques sont gradués, c'est-à-dire que l'on ne sert aux élèves que les matières qu'elles peuvent comprendre et exécuter, proportionnellement à leur âge et à leur niveau classique.

La durée normale du cours complet est de huit années, mais on comprend qu'il s'agit ici du fait d'une élève qui commence et poursuit, à l'école ménagère, et son éducation classique et son éducation ménagère simultanément.

Qu'il s'agisse, au contraire, d'une personne dont l'âge, la culture intellectuelle et un entraînement domestique de quelque importance la mettent tout de suite en état de digérer les plus substantielles leçons du cours ménager, le stage est, de ce fait, considérablement abrégé, surtout pour le cas où elle ferait des sciences ménagères l'unique objet de ses études.

Le programme qui précède et qu'on peut appeler le programme ménager ordinaire, est celui, à peu de choses près, que suivent toutes nos écoles ménagères. Mais l'école de Saint-Pascal a, seule, vu son titre de "normale ménagère", le droit d'octroyer un diplôme à l'élève qui a parcouru le dit programme et subi sans échec les examens requis.

L'école ménagère de Saint-Pascal donne, en plus du cours ordinaire, un cours ménager plus spécial aux personnes déjà qualifiées pour le suivre, et à la fin duquel elle décerne un diplôme à celle qui l'ont régulièrement conquis. On voit une moyenne annuelle de huit élèves assister à ce cours.

L'école ménagère de Saint-Pascal, comme celle de Roberval et de Sutton, a ouvert ses portes en ces quatre dernières années à une foule de religieuses qui y sont venues, des diverses parties de la province, suivre les cours de vacances et un entraînement ménager très sérieux, pour en arriver ensuite à la conquête d'un diplôme.

C'est ce qui nous permet de dire que toutes nos écoles ménagères sont entre bonnes mains, puisque ces diverses maisons sont dirigées par des personnes régulièrement qualifiées et absolument rompues à tout le manquement de l'enseignement ménager.

L'école ménagère de la rue Church fait aussi, de son côté, un travail magnifique au sein de la grande cité montréalaise. Les huit cents élèves qu'elle a admises à ces cours de l'an dernier en fournissent une preuve très admissible. Cette école a son programme particulier, qui se répartit comme suit:

(a) *Cours normal régulier*, pour la formation de maîtresses ménagères, du 15 septembre au 15 juin.

(b) *Cours normal de vacances* à l'usage des institutrices, du 8 au 30 juillet.

(c) *Cours normal de vacances* à l'usage des dames religieuses, du 8 au 30 juillet.

(d) *Cours publiés* du premier lundi d'octobre au 23 avril.

De 1907-14, dix élèves, après avoir suivi à l'école susdite le cours normal régulier, ont obtenu le diplôme officiel ménager dont elles se prévalent en enseignant dans diverses institutions. De 1910-16, cent vingt-et-une institutrices y ont suivi le cours normal de vacances. Durant la même période, quatre-vingt-trois religieuses, de six diverses congrégations ont pu bénéficier du cours spécial des dames religieuses. Quatre d'entre elles ont subi les épreuves requises pour le diplôme et l'ont obtenu. Plusieurs autres religieuses enfin, après avoir suivi le cours susdit, ont obtenu leur diplôme à l'école ménagère de Saint-Pascal. Cette dernière a conféré pour sa part en la matière qui nous occupe, les diplômes ci-après énumérés:

De juin 1906 à juin 1913.....	21
De juin 1914 à juin 1916: primaire élémentaire.....	41
De juin 1914 à juin 1916: primaire intermédiaire.....	34
De juin 1914 à juin 1916: primaire supérieur.....	19
Soit un total de.....	115

Pour compléter l'exposé précédent et donner une idée quelque peu juste du travail interne de nos quarante-huit écoles ménagères catholiques, il faudrait entrer sur la liste des diplômés que l'an vient de mentionner ceux qu'ont accordés les écoles ménagères de Roberval et de Sutton et dire que les institutions ménagères moins importantes et qui n'accordent aucun titre étaient fréquentées l'an dernier (1915-16) par un total d'environ 5,000 élèves. Un fait constaté et relevé très souvent, à la juste louange des dames Ursulines de Roberval, c'est l'influence très considérable au quadruple point de vue religieux, scientifique, éducatif et ménager, exercée par ces dignes maîtresses dans l'immense région qu'elles habitent depuis l'année 1882.

Malgré la besogne qu'ont déjà accomplie à l'intérieur de leurs murs respectifs les 48 écoles ménagères religieuses mentionnées plus haut, on les a vues entreprendre au cours des dernières vacances un travail admirable de formation ménagère, en divers points de la province, et donner, par là une nouvelle preuve de leur grand esprit patriotique. Cinq convents seulement, pour expérimenter le mode d'éducation, ont ouvert la campagne et ont appelé chez eux, à la suggestion et sous le patronage du Ministère de l'Agriculture, les dames et demoiselles en dévotion de si nouvelles choses. Le clairon, du premier coup, a fait accourir la foule. Les salles se sont encombrées d'élèves de divers âges et de toutes conditions. Les cours théoriques et les démonstrations pratiques, durant cinq jours consécutifs à chaque endroit, ont été suivis avec un entrain soutenu et le résultat a dépassé toute légitime attente.

Les localités privilégiées, en 1916, ont été:

Montebello (Sœurs Grises d'Ottawa);

Ste-Marie de Beauce (Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame);

Trois-Pistoles (Sœurs de Jésus-Marie);

Fraserville (Sœurs du Bon-Pasteur);

Drummondville (Sœurs de la Présentation).

Nous espérons que la même campagne se poursuivra l'an prochain à d'autres endroits, si les circonstances ne s'y opposent. On peut ajouter qu'un autre excellent moyen d'éducation popu

laire est l'étalage considérable que font depuis deux ans nos écoles ménagères de leurs travaux à l'exposition de Québec.

On voyait en effet à la dernière exposition provinciale un pan de bâtisse de 100 x 20 pieds environ, exclusivement chargé des exhibits de nos écoles ménagères. Tous les genres de travaux domestiques y étaient magnifiquement représentés—et la foule en face de si belles choses exécutées par des enfants, s'arrêtait, regardait, questionnait, s'instruisait. Des personnes compétentes, salariées par le Ministère de l'agriculture, se tenaient constamment à la disposition des visiteurs. Le public sérieux pouvait se dire, en présence de témoignages si vivants de patience, de travail et de savoir faire: Quelle belle invention que l'école ménagère!

Tout à côté de ces exhibits on donnait des leçons de cuisine et d'hygiène infantile.

L'école ménagère de la rue Church, Montréal, était chargée de ces démonstrations. Mademoiselle Jeanne Anctil était au poste, accompagnée de trois autres maîtresses de la même école: Mlles Boéchat, Paré et Leblanc.

Terminons en ajoutant que l'hiver dernier, à la demande du Ministre de l'agriculture, quatre maîtresses ménagères, annexées aux équipes de conférenciers agricoles du dit Ministère et de l'école d'agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière, ont donné plusieurs démonstrations d'économie domestique, dans les campagnes parcourues.

Tel est le bilan de nos écoles ménagères. Nous le présentons humblement, le croyant conforme, au moins dans les grandes lignes, à la justice et à la vérité.

Ecole normale de Valleyfield

LISTE DES DIPLOMÉS ACCORDÉS EN JUIN 1916

(ERRATUM)

Mlle Alice Primeau, diplômée pour école *élémentaire française et anglaise*, au lieu de école *élémentaire française seulement*.

Tolérances orthographiques

Le 26 février 1901, le Conseil supérieur de l'Instruction publique en France publiait une liste de tolérances orthographiques, que plusieurs grammaires et dictionnaires à l'usage de nos maisons d'éducation canadiennes ont insérée sans commentaires. En publiant cet arrêté, le ministère n'avait nullement l'idée de réformer ou de modifier l'orthographe, comme on a eu tort de le laisser entendre, mais de faciliter l'accès aux carrières publiques, en étant moins rigoureux dans la correction des examens des candidats ou aspirants.

Il importe, dit le ministre, dans sa circulaire, que les professeurs, instituteurs et membres des jurys d'examen, qui auront à tenir compte des prescriptions de l'arrêté, sachent qu'il ne s'agit nullement de supprimer certaines règles fondamentales de notre syntaxe.

Ainsi donc, les règles grammaticales restent telles qu'elles étaient en dehors des examens de ceux qui aspirent au service de l'État, et quiconque ne les applique pas fait des fautes, est-il dit dans la grammaire Larousse.

La portée essentielle de la décision ministérielle c'est l'obligation où sont les examinateurs français de tolérer ces fautes, de n'en pas tenir compte aux candidats.

L'arrêté français dont il est question ici commence à exercer son influence sur l'orthographe de la jeune génération. Les employés aux écritures dans le service de l'État, les dactylographes et correspondanciers à l'emploi de nos hommes de finance et de professions libérales abusent de ces tolérances au grand ahurissement du public. La bonne orthographe semble compromise.

Il est donc dangereux de publier ces simplifications sans commentaires. Les professeurs ne devraient-ils pas mettre leurs élèves en garde contre ces innovations prématurées et attendre que l'Académie française ait formulé son opinion? Autrement, la portée de l'arrêté ministériel français serait dépassée au préjudice de l'uniformité et de la correction orthographiques.

ÉTIENNE BLANCHARD, p.s.s.

Feu l'honorable M. De la Bruère et la presse

Tous les journaux de la province de Québec ont fait l'éloge de M. de LaBruère au lendemain de sa mort. Nous regrettons de ne pouvoir reproduire que quelques lignes de quelques-uns des articles consacrés à la mémoire de l'ex-Surintendant:

Du *Devoir*, sous la signature de M. Omer Héroux:

"M. de la Bruère était le petit-fils de ce vieux Pierre Boucher dont la figure patriarcale est l'une des plus belles de notre première histoire. Constaté qu'avec ses aptitudes propres, et dans un âge très différent, il n'a pas démerité de son grand ancêtre, n'est pas un médiocre éloge à déposer sur sa tombe.

"Et nous le devons, en toute sincérité."

De *L'Événement*:

"Par ses qualités du cœur et de l'esprit, mais surtout par son caractère, l'honorable M. P.-Boucher de LaBruère, dont la mort est annoncée ce matin, restera dans la mémoire de ceux qui l'ont connu comme l'un des représentants d'une génération d'hommes publics auxquels la province de Québec doit d'être, aujourd'hui, l'une des plus prospères de la Confédération."

De *L'Action Catholique*.—"Noble serviteur de l'Église et de la Patrie est un titre que personne ne refusera à M. Boucher de LaBruère, de tous ceux qui l'ont connu au cours de sa pleine et féconde carrière, de tous ceux qui ont profité de ses directions, de ses leçons, de ses revendications, de ses encouragements.

"Notre province perd en lui un fils qui lui a fait honneur et qui n'a cessé de travailler à son bien, jusque dans les années de sa vigoureuse vieillesse, avec courage et clairvoyance. Notre corps enseignant et la jeunesse de nos écoles ont surtout le devoir de lui garder un fidèle et reconnaissant souvenir."

Du *Soleil*: "L'honorable P.-Boucher de LaBruère, ancien surintendant de l'Instruction publique, est décédé la nuit dernière en sa résidence de la rue Saint-Ursule, à l'âge avancé de 79 ans et 8 mois. C'est une figure estimée qui disparaît de la scène, par la mort de monsieur de LaBruère, et nombreux seront les témoignages de sympathie sincère que recevra la famille de l'éminent défunt."

Du *Progrès du Saguenay*.—"C'est celle de l'honorable Pierre Boucher de la Bruère, ancien surintendant de l'Instruction publique, décédé à Québec le 6 du courant, à l'âge de 79 ans et 8 mois. Sur sa tombe à peine fermée, la Province entière, on peut dire, a tenu à déposer l'hommage très respectueux de ses regrets ainsi que l'expression d'une vive reconnaissance. A ce tribut si justement payé à la mémoire d'un homme de bien, nous voulons joindre le nôtre.

"M. de la Bruère, qu'une haute naissance, qu'une éducation distinguée et un riche caractère avaient naturellement préparé à occuper le premier plan sur la scène de son pays, fut toute sa vie un citoyen exemplaire et un fils aimant de l'Église."

Une fête pédagogique

(A titre documentaire, nous reproduisons du "Devoir" du 5 mars, la lettre suivante)

Monsieur le Directeur,

Ceux qui déblatèrent avec persévérance contre la routine et l'étroitesse dont notre système d'éducation leur paraît entaché ne savent pas toujours bien ce qui s'y passe; ils ignorent surtout les progrès dont il a été le théâtre en ces dernières années.

Valleyfield a été témoin l'autre jour d'une de ces fêtes qui imposent silence à toutes les cla-
meurs.

C'était à l'occasion de la visite officielle de M. C.-J. Magnan, Inspecteur général des Écoles de la Province.

Le Cercle pédagogique de l'École avait organisé une de ces intéressantes séances qui témoignent abondamment de la vitalité de l'enseignement. On y rencontre de gentilles exécutions musicales; des extraits de pièce sont rendus avec une diction et une grâce remarquables; n'oublions pas surtout la part faite à l'histoire du Canada; or, il y avait sur ce point un exercice du plus haut intérêt: une classe d'histoire du Canada, prise sur le vif. Une des maitresses de demain s'essayait à faire passer des bribes héroïques de notre histoire dans quelques âmes toutes neuves: c'était d'une psychologie touchante.

L'intérêt de la soirée avait cependant quelque chose d'inusité: M. Magnan avait voulu faire plus que son devoir, et il s'était laissé mettre au programme pour une conférence.

Devant une salle comble, en présence de Sa Grandeur Monseigneur Emard, du Père Louis Lalonde, prédicateur du Carême à Valleyfield, et de nombreux professeurs, M. l'abbé Mousseau, principal, s'inspirant du titre de la conférence: "L'exemple dans l'Éducation", a salué en M. Magnan "l'éducateur exemplaire". Esquissant à grands traits une carrière de près de quarante ans consacrée à l'enseignement primaire dont l'Inspecteur général est l'âme, il l'a remercié de venir verser, selon le vers de Laprade, "le breuvage du bien dans la coupe du beau".

Puis, M. Magnan, avec la noblesse oratoire et l'art expressif qu'on lui sait, a donné une superbe conférence dont le "Devoir" voudra peut-être publier le texte, parce qu'il est d'un intérêt général.

Voilà une belle fête de l'éducation et un réconfort pour tous ceux qui ont au cœur le souci de notre avenir dont l'école, cette cellule sociale, forme l'élément le plus important et le plus fragile.

TESTIS

Pedagogic organization of Schools

PEDAGOGIC ORGANIZATION OF SCHOOLS.—M. John Ahern, notre distingué collaborateur, vient de publier une brochure qui rendra un service signalé à ceux ou celles qui se préparent au brevet anglais, ainsi qu'aux aspirants et aspirantes de langue anglaise. Le recueil contient les instructions pédagogiques du programme officiel, que l'auteur commente avec une science pédagogique parfaite et une connaissance approfondie des méthodes et des modes d'enseignement. Prix 50 sous. En vente chez J.-A. Langlais & Fils, Québec.

Réceptions au Surintendant

L'honorable M. Delage a été l'objet de deux jolies réceptions: la première, le 13 mars, à l'École des Frères des Écoles Chrétiennes de St-Roch de Québec; la seconde, le 18 du même mois, au couvent des SS. de la C. N.-D. de St-Roch de Québec.

Bibliographie

PAR NOS CHAMPS ET NOS RIVES.—Par Mlle Blanche Lamontagne. Imprimerie du *Devoir*, Montréal. Superbe recueil de petits poèmes, aussi canadiens que chrétiens. Mlle Lamontagne a su exprimer en vers charmants l'âme canadienne, telle qu'elle est encore, Dieu merci : fidèle au passé, à la terre natale et à la foi des aïeux. Nous l'en félicitons sincèrement. Nous souhaitons plein succès à son œuvre vraiment nationale.

Par nos champs et par nos rives est en vente chez les libraires de Québec, Montréal, etc. Prix : franco 80 sous.

NOS VOLONTAIRES SOUS LES ARMES.—Des chiffres et la vérité. Brochure de 40 pages, publiée par *La Presse*, Montréal.

Cette brochure, dit *La Semaine Religieuse* de Québec, est une compilation d'articles parus dans le journal *La Presse*, de Montréal. Le but de ce travail est essentiellement patriotique : prouver par des chiffres irrécusables que les Canadiens français font leur part dans la contribution du Canada à la guerre actuelle. Cette brochure a été publiée dans les deux langues officielles du pays pour lui permettre d'atteindre mieux ceux qui ont mis en doute notre loyalisme.

Nos remerciements au grand quotidien de Montréal, pour l'envoi d'un exemplaire.

HEURES SOLITAIRES.—Par M. l'abbé Arthur Lacasse, Québec 1916.—Joli volume de 200 pages, en vente chez J.-P. Garneau, Québec, à 75 sous. Voici un autre magnifique volume de poésies, d'inspiration élevée, de jolie allure et bien canadien lui aussi par les sujets qu'il traite. Dans son recueil M. l'abbé Lacasse chante la Religion, la Patrie, la Famille; et il chante ces nobles choses avec des accents nouveaux. Nous recommandons les *Heures Solitaires* aux instituteurs et aux institutrices : les uns et les autres y trouveront joie et repos.

Les *Heures Solitaires* ont déjà reçu les éloges mérités des meilleurs critiques littéraires. Voici quelques-unes de ces appréciations :

"Il faut recommander la lecture de ce recueil de poésies. C'est l'un des meilleurs qui aient été publiés chez nous en ces dernières années. . . ."—*Abbé Camille Roy*.

"Dans cette poésie simple et naturelle, éloquente aussi et parfois d'une douce mélancolie qui va jusqu'au fond de l'âme, la sincérité des impressions est relevée par la hauteur de la forme. . . ."—*M. Adjutor Rivard*.

"Heureux l'auteur de ces forts vers, vraiment canadiens."—*M. Gustave Zidler*.

Qu'il nous suffise d'ajouter que nous faisons nôtres ces élogieuses paroles, et de recommander aux lecteurs de *L'Enseignement Primaire* deux des poèmes contenus dans ce beau livre : "*L'ÉCOLE*" et "*POUR NOS BLESSÉS DE L'ONTARIO*".

Les *Heures Solitaires* de l'abbé Lacasse devraient être données en récompense dans toutes nos maisons d'éducation.

Pour conditions spéciales, s'adresser à l'auteur, à Saint-Tite des Caps, Montmorency.

ÉDUCATION DES ENFANTS.—Par M. l'abbé J.-O. Cliche, Québec, 1916.—C'est un tract dédié aux mères chrétiennes, où l'auteur traite des défauts à éviter dans la première éducation de l'enfance. Nous recommandons cet ouvrage aux jeunes mères et à tous ceux qui s'occupent de l'éducation des enfants.

Une Religieuse chinoise au Canada

Les journaux ont annoncé l'arrivée à Montréal, 28 février 1917, de la première religieuse chinoise qui ait foulé le sol canadien. Sœur Cécile, c'est son nom en religion, appartient à la Congrégation des Missionnaires de l'Immaculée Conception. Elle descend d'une noble famille chinoise de Canton, et elle est venue au Canada pour s'occuper d'enseignement chez ses compatriotes catholiques.

En Europe

Les bruits de la grande guerre qui se poursuit toujours avec acharnement ont été dominés un instant par la révolution russe qui vient de renverser de son trône le Tsar de toutes les Russies. L'empereur a dû abdiquer sa couronne, mettant ainsi fin à la dynastie des Roumanoff qui régnait à Saint-Pétersbourg (aujourd'hui Pétrograde) depuis plus de trois siècles. C'est le Chambre des députés, la Douma, qui exerce le pouvoir suprême. Quelle constitution la révolution donnera-t-elle à la Russie ?

Depuis trois jours (20 mars) les troupes françaises et anglaises repoussent les Allemands sur un parcours d'une centaine de milles. La victoire approcherait-elle ? Espérons-le!

Au Canada, on agite la conscription, mais les murmures du peuple, contre cette mesure extrême, augmentent chaque jour.

La Rvde Soeur Saint-Pierre, des Soeurs de la Charité de Québec.

Vendredi le 16 mars à 8h. 30, dans la chapelle des Sœurs de la Charité de Québec, ont eu lieu les funérailles de la révérende Sœur Saint-Pierre (née Marie-Emelia-Céline Roy). Sœur Saint-Pierre était la fille de la fondatrice du Bon Pasteur de Québec, (Mme Vve Roy), la révérende mère Marie-du-Sacré-Cœur, et la première postulante entrée chez les Sœurs de la Charité (Sœurs Grises) après la fondation de leur couvent à Québec. C'est elle qui fonda le Couvent de Notre-Dame-de-Lévis. La révérende Sœur Saint-Pierre est décédée à l'âge de 86 ans et 6 mois, après 67 ans, 6 mois et 6 jours de vie religieuse.

A l'école du vice

Soixante-quinze pour cent des enfants que le vice conduit au tribunal, sont des victimes des *Vues animées*.

Juge CHOQUETTE, Montréal.

Funérailles de feu M. de LaBruère

Les funérailles de l'honorable de M. LaBruère ont eu lieu samedi le 10 mars, à Saint-Hyacinthe, en l'église des RR. PP. Dominicains. Sa Grandeur Monseigneur Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, a officié au service et S. G. Mgr. Bruchési, archevêque de Montréal, a chanté l'absoute. N. N. S. S. les évêques de Nicolet, de Sherbrooke et de Joliette assistaient aussi aux funérailles, ainsi que S. G. Mgr. Chalifoux, de Sherbrooke. On remarquait aussi M. l'abbé Desrosiers, Principal de l'École normale Jacques-Cartier, et M. l'abbé Fontaine, Principal de l'École normale de St-Hyacinthe. Un grand nombre de parents et d'amis du défunt ont assisté aux funérailles du regretté défunt.

Le Département de l'Instruction publique était représenté par M. J.-N. Miller, secrétaire. Plusieurs autres dignitaires de l'enseignement primaire étaient aussi présents, entr'autres : M. J.-N. Perrault, directeur général des écoles catholiques de Montréal, et F.-J. Normand, J.-A. Lefebvre et C. J. Miller, inspecteurs d'écoles.